

Sommet du NEPAD

L'ALGÉRIE PORTE LES GRANDS CHANTIERS DE L'INTÉGRATION AFRICAINE

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8607 - DIMANCHE 4 OCTOBRE 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Des voitures entièrement désossées en pleine rue

L'effroyable casse de véhicules

Page 2

POUVOIR D'ACHAT, ÉCONOMIE ET SOUVERAINETÉ

TEBBOUNE TRACE LA FEUILLE DE ROUTE

Préservation du pouvoir d'achat, régulation des prix, consolidation des acquis économiques et indépendance des choix géopolitiques : le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a balisé les grands chantiers nationaux et internationaux, de la stabilité des marchés à la crise au Niger.

Page 3



FESTIVAL DE LA CRÉATION FÉMININE

Quand les savoir-faire ancestraux refont surface

Page 9

DÉRIVES SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX EN CLASSE

Saâdaoui abat la carte des sanctions

Page 6

FLAMBÉE DES PRIX JUGULÉE

La pomme de terre plafonnée à 90 DA au détail

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

DES VOITURES ENTIÈREMENT DÉSOSSÉES EN PLEINE RUE

L'effroyable casse de véhicules

Portières, phares, rétroviseurs : depuis le début de l'été, des véhicules sont retrouvés au petit matin méthodiquement démontés dans des quartiers dans plusieurs wilaya du pays. Derrière cette vague de vols qui inquiète les automobilistes se dessine, selon des professionnels du secteur, un trafic alimenté par la pénurie de pièces de rechange d'origine pour des marques précises.



Une vague de vols inquiétante.

Depuis le début de l'été, un vent d'inquiétude souffle sur plusieurs quartiers urbains, où de nombreux propriétaires découvrent au réveil leur véhicule lourdement mutilé. Loin des simples crevaisons ou des vols de jantes que l'on connaissait par le passé, ce nouveau fléau frappe avec une audace et une rapidité déconcertantes. Portières arrachées, blocs optiques soigneusement démontés, rétroviseurs et éléments de carrosserie sophistiqués disparaissent au cœur de la nuit, laissant les victimes face à des carcasses partiellement dépouillées et à des factures de réparation qui donnent le vertige.

La cadence de ces forfaits s'est nettement accélérée au cours des deux dernières semaines, et les réseaux sociaux se sont transformés en véritables journaux de bord de la colère et de l'angoisse citoyenne. Partout, des automobilistes choqués publient des vidéos de leur voiture immobilisée sur des parpaings, privée d'éléments essentiels. Des immigrés en vacances en Algérie ont fait les frais de ce phénomène. Cette caisse de résonance numérique révèle une réalité tangible, même si l'absence de statistiques officielles consolidées ne permet pas encore de mesurer l'ampleur exacte du phénomène, ni sur le plan géographique ni sur le plan quantitatif.

Cette insécurité nocturne s'est propagée à plusieurs communes de la capitale et de sa périphérie, parmi lesquelles Chéraga, Douera, Ouled Fayet et Baraki. Dans certaines rues, des véhicules ont été entièrement désossés, retrouvés à l'aube vides et abandonnés sur la chaussée, un spectacle que riverains et témoins qualifient de «jamais vu». Les victimes décrivent le même sentiment de sidération : rien n'a été entendu, rien n'a été vu, et pourtant la voiture n'est plus que l'ombre d'elle-même. Le ciblage de marques précises, dans un marché où les pièces détachées et les accessoires d'origine se font rares, alimente l'hypothèse de commandes préméditées, exécutées par des filières spécialisées dans ce que l'on désigne communément sous le nom de «casse». Les voleurs ne s'attaqueraient donc pas au hasard : ils prélèveraient ce pour quoi existe une demande immédiate et solvable.

POURQUOI LES PORTIÈRES VALENT DE L'OR

Le phénomène trouve une illustration frappante dans des quartiers résidentiels comme Garidi 1, à Kouba, où des cas répétés ont été signalés ces derniers jours. Au cours d'une même nuit, deux véhicules de marque Audi ont été visés, les malfaiteurs emportant au total sept portières ainsi que les phares avant et arrière. L'opération suppose du matériel, de la méthode et une connaissance précise des pièces recherchées, ce qui tranche avec l'image du voleur opportuniste.

Dans le même temps, d'autres quartiers, comme Fontaine Fraîche à Oued Koriche, enregistrent des préjudices tout aussi ciblés : un habitant a ainsi été délesté, en quelques heures, de la totalité de ses rétroviseurs. Pour une victime, l'immobilisation du véhicule pendant des semaines, faute de pièces disponibles, s'ajoute à la perte financière et complique le quotidien, qu'il s'agisse de se rendre au travail ou de conduire les enfants à l'école.

L'explication de ces pillages minutieux tient pour l'essentiel à la forte tension qui pèse sur le marché de l'occasion et sur le secteur de la pièce détachée. Pour les modèles récents, une seule portière d'origine peut atteindre, sur le marché parallèle, plusieurs dizaines de millions de centimes, en raison de la complexité des technologies qu'elle embarque. Une seule portière d'Audi A3 couterait sur le marché 500 000 DA.

Les portières haut de gamme ne sont en effet plus de simples tôles de protection. Elles concentrent des équipements particulièrement convoités par les réseaux de revente clandestine : mécanismes de lève-vitres électriques, faisceaux de verrouillage centralisé, rétroviseurs rabattables, capteurs et multiples boîtiers électroniques. Une pièce de ce type, impossible à trouver neuve ou très onéreuse en circuit officiel, devient une marchandise d'une grande valeur pour des revendeurs peu scrupuleux comme pour des propriétaires désemparés qui cherchent à réparer à tout prix.

Cette vague de vols s'inscrit dans un contexte économique national déjà marqué par des tensions d'approvisionnement et des pénuries chroniques sur certaines catégories de pièces automobiles. Cette situation favorise insidieusement le développement de filières de recel et de circuits de revente de marchandises d'origine douteuse. Tant que la demande excède l'offre légale, le marché parallèle offre un débouché confortable à ceux qui dérobent, et chaque acheteur qui ferme les yeux sur la provenance d'une pièce entretient, à son insu, la mécanique du trafic.

C'est pourquoi plusieurs professionnels de la filière lancent des appels vibrants à la responsabilité des automobilistes : refuser catégoriquement l'achat de pièces d'occasion dont la traçabilité n'est pas clairement établie, afin d'assécher la source de ces trafics. Sans acheteurs, le vol perd une grande partie de son intérêt économique.

UN MODE OPÉRATOIRE QUI INTRIGUE

Le mode opératoire des malfaiteurs intrigue autant qu'il inquiète. Plusieurs témoignages en ligne insistent sur le silence et la fulgurance des opérations, menées sans que les riverains n'entendent quoi que ce soit. Selon des experts du secteur, le démontage d'une roue ou d'un élément de carrosserie peut s'effectuer sans nécessairement déclencher les alarmes d'origine, selon la configuration technique du véhicule. Ces hypothèses relèvent toutefois, pour l'instant, de l'observation empirique. Il reviendra aux enquêtes des autorités compétentes d'établir l'existence éventuelle de repérages préalables ou l'implication de réseaux criminels structurés. Les images partagées en ligne témoignent de la détresse des victimes et de la réalité des dégâts matériels, mais elles ne sauraient remplacer des données précises sur l'ampleur du phénomène, que seules des plaintes déposées systématiquement permettraient d'établir. Face à cette recrudescence, les conseils de prévention se multiplient. Les spécialistes recommandent, dès que possible, de stationner la nuit dans des parkings gardés et fermés. Ils conseillent aussi d'installer des dispositifs de surveillance renforcés, tels que des caméras ou des alarmes volumétriques, d'équiper le véhicule d'un système de géolocalisation et de souscrire une assurance couvrant spécifiquement le vol d'accessoires et d'éléments de carrosserie. Marquer discrètement les pièces les plus coûteuses facilite en outre leur identification en cas de retrouvaille, et photographier régulièrement son véhicule sous tous les angles permet de constituer un dossier solide pour l'assureur.

Enfin, déposer plainte systématiquement, même pour un préjudice qui semble mineur, reste essentiel : c'est ainsi que les autorités pourront mesurer l'étendue du phénomène et recouper les cas pour remonter les filières. Les images qui circulent sur les réseaux sociaux disent la détresse des victimes ; elles rappellent surtout l'urgence d'une réponse sécuritaire coordonnée, afin de rendre aux citoyens la quiétude de leurs nuits.

Khalil Aouir

CODE DE LA ROUTE

La campagne nationale est lancée

UNE CAMPAGNE nationale d'information et de sensibilisation consacrée au Code de la route a été lancée, hier, depuis la gare routière de voyageurs Sogral de Kouba, à Alger, sous le slogan «Ensemble, comprendre la loi, ensemble, protéger des vies».

Cette initiative intervient en application des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, visant à renforcer la sécurité routière et à faire connaître les dispositions de la loi relative à la circulation routière 25-09.

Selon le ministère de l'Intérieur, cette campagne vise à expliquer les différentes dispositions du Code de la route et à en clarifier le contenu auprès des usagers de la route. Elle doit permettre aux conducteurs comme aux piétons de mieux connaître leurs droits et leurs obligations, ainsi que les règles à respecter, les infractions et les sanctions qui en découlent.

La campagne entend également renforcer la prise de conscience quant à l'importance du respect des règles de circulation et promouvoir des comportements préventifs et responsables.

L'objectif affiché est de contribuer à réduire les accidents de la circulation et à protéger les vies et les biens. Cette campagne se poursuivra jusqu'au 31 décembre 2026. Elle mobilisera différents secteurs, organismes et acteurs concernés par la sécurité routière, sous la supervision et la coordination du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, à travers la Délégation nationale à la sécurité routière.

M. B.

TEBBOUNE AU SOMMET DU NEPAD

L'Algérie met ses grands projets au service de l'Afrique

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a mis en avant, hier à El-Alamein, les grands projets engagés par l'Algérie pour renforcer les connexions avec le continent africain et soutenir son intégration économique. Dans une allocution lue en son nom par le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, qui le représentait au Sommet des pays fondateurs du NEPAD (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique), il a notamment cité la Transsaharienne, la route reliant Tindouf à Zouerate en Mauritanie, l'extension du réseau ferroviaire vers le Sud, la fibre optique transsaharienne et le gazoduc transsaharien.

Ces projets, a souligné Abdelmadjid Tebboune, s'inscrivent dans une vision visant à renforcer le «rapprochement économique avec les pays voisins» et à ouvrir de nouvelles perspectives aux échanges et à l'intégration. La Transsaharienne, qui relie l'Algérie à cinq pays africains, constitue ainsi un axe stratégique pour les échanges, la circulation des personnes et des marchandises, mais aussi pour le développement des investissements.

Le président de la République a également cité la route reliant Tindouf à Zouerate, en Mauritanie, ainsi que les projets d'extension du réseau ferroviaire vers le Sud. A ces infrastructures terrestres s'ajoutent la fibre optique transsaharienne, destinée à renforcer la connectivité numérique dans la région du Sahel, et le gazoduc transsaharien, présenté comme un projet stratégique dans les domaines de l'énergie et du développement.

L'Algérie place également le développement du capital humain au cœur de cette coopération. M. Tebboune a rappelé que le pays a contribué, depuis son indépendance, à la formation de dizaines de milliers de cadres africains dans différentes spécialités et continue d'accorder, chaque année, des possibilités de formation et des bourses à des étudiants africains. Pour le chef de l'Etat, ces initiatives ne



La vision africaine de l'Algérie.

constituent pas uniquement des réalisations nationales. Elles sont appelées à devenir «des pierres dans la construction d'un espace africain plus connecté et plus intégré», au service d'un développement partagé.

Cette vision s'inscrit dans une réflexion plus large consacrée à l'avenir du NEPAD, vingt-cinq ans après son lancement. Abdelmadjid Tebboune a appelé à tirer les enseignements de ce quart de siècle d'action africaine et à ouvrir une nouvelle phase centrée sur l'exécution des projets et l'obtention de résultats concrets.

Il a estimé que le principal défi consiste désormais à réduire l'écart entre les ambitions affichées et les résultats obtenus sur le terrain. «Le défi qui se pose devant nous aujourd'hui consiste à passer de la planification à l'exécution», a-t-il déclaré, appelant également à passer des approches fragmentées à des projets et programmes structurants à large impact. Pour le président de la République, la propriété africaine du développement ne peut se limiter à la définition des priorités. Elle doit également s'accompagner de moyens de financement, d'exécution, de suivi et d'évaluation permettant de traduire les décisions en réalisations concrètes.

RENFORCER LE RÔLE DES BANQUES AFRICAINES

Concernant le financement, M. Tebboune a appelé à renforcer la capacité de l'Afrique à mobiliser ses propres ressources et à orienter davantage ses capitaux et son épargne vers ses priorités de développement. Il a également plaidé pour le renforcement du rôle des institutions financières africaines et pour la poursuite des efforts en faveur d'un système financier international plus équitable, avec une meilleure représentation des intérêts du continent. Le secteur privé doit, selon lui, occuper une place importante dans cette dynamique, notamment dans l'investissement, la production, l'innovation, la création d'emplois et le développement des chaînes de valeur régionales et continentales. Le Président a appelé à améliorer l'environnement des affaires, à renforcer les partenariats public-privé et à développer les mécanismes de financement innovants.

L'objectif est surtout de faire en sorte que ces mécanismes débouchent sur des projets effectivement réalisables, avec des échéances précises et des indicateurs mesurables. «L'impact concret sur la vie du citoyen africain» doit constituer le véritable critère de réussite de l'action commune, a-t-il souligné.

Abdelmadjid Tebboune a également appelé à renforcer l'Agence de développement de l'Union africaine-NEPAD, afin de lui donner les moyens d'assumer pleinement ses missions. Il a plaidé pour une agence «plus forte, plus flexible et plus efficace», disposant de capacités opérationnelles et de ressources financières suffisantes.

Il a aussi appelé à renforcer la complémentarité entre l'Agence, la commission de l'Union africaine et les communautés économiques régionales, tout en évitant les chevauchements de compétences. «Le pari n'est pas de créer davantage de structures, mais de permettre à nos institutions existantes de transformer nos décisions politiques en projets et en résultats concrets», a-t-il affirmé.

Dans le même cadre, l'Algérie réaffirme son soutien à la mise en place de l'Agence africaine de notation de crédit et appelle à accélérer la réalisation des projets phares de l'Agenda 2063 ainsi que la concrétisation de la Zone de libre-échange continentale africaine. Pour M. Tebboune, le 25e anniversaire du NEPAD doit constituer un moment d'évaluation, mais également l'occasion de définir les priorités de la prochaine étape. Il a appelé à placer l'exécution, la mobilisation des financements et la mesure des résultats au centre de l'action de l'Agence de développement de l'Union africaine.

L'Algérie souhaite ainsi voir émerger des projets «plus réalisables et finançables», des institutions plus efficaces, des ressources africaines davantage mobilisées et des partenariats plus équilibrés.

Au terme de son allocution, le président de la République a appelé à faire de cet anniversaire «le début d'une nouvelle étape de l'action africaine commune», fondée sur la confiance dans les capacités du continent et la transformation de ses ambitions en réalisations concrètes.

Meriem Djouder

POUVOIR D'ACHAT, ÉCONOMIE ET SOUVERAINETÉ

Tebboune fixe les lignes rouges

POUVOIR d'achat, responsabilité face à la hausse des prix, consolidation de l'économie nationale et liberté de décision, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a abordé, hier, plusieurs grands dossiers d'actualité, de la hausse des prix du produit agricole aux relations de l'Algérie avec ses partenaires, en passant par le marché pétrolier et la situation au Niger.

La préservation du pouvoir d'achat des citoyens demeure une priorité pour l'Etat. Le président Tebboune l'a réaffirmé lors de son entrevue périodique avec des représentants de la presse nationale, diffusée, dans la soirée d'hier, sur les chaînes de la Télévision et de la Radio nationales.

Revenant sur la hausse des prix notamment des fruits et légumes, le président de la République a tenu à distinguer les agriculteurs des acteurs responsables de cette situation, affirmant que «la plupart des agriculteurs ne sont pas responsables du niveau atteint par les prix». Toutefois, il a tenu à avertir que «tous ceux qui en sont à l'origine devront assumer leurs responsabilités, car nous devons préserver le pouvoir d'achat des citoyens». Dans cette même séquence consacrée à la cherté des produits, le chef de l'Etat a également adressé un avertissement aux responsables locaux. «L'époque des caïds, des bachaghas et des aghas est révolue», a-t-il lancé, révélant que certains responsables locaux avaient été suspendus. Ce message s'inscrit dans une même logique, en l'occurrence la hausse des prix ne saurait être laissée sans réponse lorsque son impact se fait directement sentir sur le quotidien des citoyens.

Sur le volet social, il a fait état de 1 200 milliards de dinars consacrés à la compensation des pertes liées aux incendies. Assurant que «si cela nécessite davantage, nous sommes prêts», il a annoncé la disponibilité de l'Etat à renforcer cette enveloppe si les besoins l'imposent.

PRODUIRE PLUS, DÉPENDRE MOINS

En outre, le chef de l'Etat a placé la question du pouvoir d'achat dans une perspective plus large, celle de la solidité de l'économie nationale. Sur le front économique, le président Tebboune s'est montré confiant quant aux perspectives financières du pays. Interrogé sur les réserves de change à l'horizon 2031, il a assuré qu'elles se maintiendraient à un niveau «élevé». Mais l'accent est désormais mis sur les ressources générées en dehors des hydrocarbures. Il a ainsi expliqué que «les efforts déployés actuellement visent à renforcer les revenus hors hydrocarbures», précisant, dans une formule qui résume sa lecture de cette politique économique : «Ce n'est pas une question de devises mais d'indépendance».

Le marché pétrolier a constitué un autre volet important de cette entrevue périodique. Le président de la République a tenu à mettre en avant la responsabilité de l'Algérie dans ce domaine, affirmant que le pays n'adopterait aucune démarche susceptible de compromettre ses intérêts. Il a ainsi soutenu que «l'Algérie est un Etat responsable et aucun acte d'imprudence ne sera enregistré de notre part sur le marché pétrolier», précisant qu'en cas de consensus entre les pays concernés, «l'Algérie s'y conformera».

Sur le plan international, le président Tebboune a réaffirmé une ligne diplomatique fondée sur la préservation des relations de l'Algérie avec les grandes puissances, sans renoncer à sa liberté de décision. Il a soutenu que «nous ne renoncerons pas à nos amitiés ni avec la Russie, ni avec les Etats-Unis d'Amérique, ni avec la Chine». Il a ajouté que «le pays a sa fierté et sa liberté de décision».

La relation avec l'Iran a également été évoquée. Le chef de l'Etat a indiqué que «le président iranien a demandé l'atterrissage en Algérie, alors bienvenue à lui et à tout autre Président». Une réponse qu'il a prolongée par une affirmation de souveraineté : «Voilà l'Algérie souveraine, que certains acceptent et qui dérange certains autres.»

Le dossier nigérien a donné lieu à une mise au point particulièrement ferme. Le président Tebboune a confirmé que l'Algérie avait envoyé des avions militaires au Niger pour faire face à la tentative de coup d'Etat «car certaines parties ont poussé leurs plans trop loin». Le chef de l'Etat a surtout relevé la concomitance entre les événements et la présence à Alger du Premier ministre nigérien, Ali Mahaman Lamine Zeine. Il a souligné que «la tentative de coup d'Etat au Niger a eu lieu alors que le Premier ministre Zeine se trouvait en Algérie, ce que nous considérons comme une tentative de provocation à notre égard».

Sihem Bounabi

HAUSSE DES PRIX

El-Aman réclame une enquête sur la chaîne de distribution

Face à la hausse continue des prix des produits de première nécessité, l'Association El-Aman pour la protection des consommateurs appelle à une intervention urgente des pouvoirs publics. Elle demande l'ouverture d'une enquête nationale pour comprendre les causes de ces augmentations et suivre l'évolution des prix à chaque étape, du producteur au consommateur. Elle préconise également un contrôle des marges bénéficiaires des différents intervenants pour déterminer les raisons réelles de cette hausse qui pèse sur les ménages.



La hausse des prix de plusieurs produits de large consommation suscite l'inquiétude de l'Association El-Aman pour la protection des consommateurs. Dans un communiqué rendu public, l'association appelle à davantage de vigilance et de transparence sur les marchés, tout en réclamant une enquête immédiate sur les mécanismes des prix.

Pour El-Aman, si certaines augmentations peuvent être liées à des facteurs économiques objectifs, notamment les coûts de production, de transport, la saisonnalité ou encore les conditions d'approvisionnement, d'autres hausses méritent d'être examinées avec attention.

L'association estime notamment que les niveaux de prix observés sur le marché doivent être mis en rapport avec les aides et avantages accordés par l'État aux opérateurs économiques pour soutenir la production nationale. L'association pointe également plusieurs facteurs susceptibles de contribuer aux tensions actuelles sur les prix. Elle cite notamment les difficultés liées à l'importation, le poids persistant du marché parallèle, la lenteur de la numérisation des circuits commerciaux ainsi que les insuffisances dans les réseaux de distribution.

Dans ce contexte, El-Aman appelle à une vigilance accrue contre les pratiques susceptibles de provoquer artificiellement des tensions sur les marchés ou d'alimenter les comportements de panique chez les consommateurs.

L'association insiste toutefois sur la nécessité de déterminer les responsabilités sur la base d'éléments vérifiés et dans le respect de la législation en vigueur.

Elle demande ainsi l'ouverture, sans délai, d'une enquête nationale sur la formation et l'évolution des prix des produits de large consommation, notamment à l'approche du mois de Ramadan et des fêtes religieuses. Cette enquête devrait, selon l'association, permettre de suivre l'évolution des prix depuis le producteur ou l'importateur jusqu'au consommateur final, d'identifier les augmentations enregistrées à chaque niveau de la chaîne de distribution et de contrôler les marges bénéficiaires des différents intervenants.

El-Aman préconise également que soient examinés le rôle des intermédiaires, les éventuels effets de la spéculation ainsi que les niveaux des stocks disponibles. L'association demande que soient identifiées les pratiques éventuelles de rétention ou de stockage injustifié des marchandises. Elle préconise également une évaluation de l'impact des restrictions ou difficultés liées aux importations sur les prix, ainsi qu'un diagnostic des dysfonctionnements liés aux circuits de distribution informels.

L'objectif, explique l'association, est notamment de déterminer si les hausses constatées sont réellement liées à des facteurs économiques ou si elles résultent de comportements commerciaux injustifiés.

AGIR SUR L'ENSEMBLE DE LA CHAÎNE

Pour El-Aman, le contrôle ne doit pas intervenir uniquement quand les prix augmentent. Il doit porter sur l'ensemble de la chaîne de formation des prix, depuis la production ou l'importation jusqu'à la mise en vente au consommateur.

L'association plaide ainsi pour l'accélération de la numérisation des circuits commerciaux, la mise en place de réseaux de distribution officiels, organisés et traçables, ainsi que le renforcement du contrôle des marges bénéficiaires et des pratiques spéculatives. Elle appelle également à davantage de transparence dans la fixation des prix et à une réduction progressive de la dépendance au marché parallèle.

Une meilleure visibilité sur les quantités disponibles et les besoins réels du marché est également jugée nécessaire.

El-Aman réclame par ailleurs une communication régulière des autorités publiques afin de limiter la propagation des rumeurs et des informations imprécises susceptibles, selon elle, d'alimenter des comportements de panique et des hausses injustifiées.

L'association demande surtout que les résultats de l'enquête soient rendus publics. Une telle démarche permettrait, selon elle, de mieux informer les consommateurs sur les causes des hausses, les différents niveaux où elles se produisent et les acteurs concernés.

Pour l'association, la protection du pouvoir d'achat, la disponibilité des produits essentiels et la transparence du marché constituent des éléments essentiels de la sécurité alimentaire et de la cohésion sociale.

Lynda Louifi

PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS AU GAZ ET AU MONOXYDE DE CARBONE

Le ministère de l'Energie anticipe

EN PRÉVISION de la saison hivernale qui s'accompagne d'une forte utilisation des appareils de chauffage et des risques majeurs d'intoxication au monoxyde de carbone qui leur sont liés, Sonelgaz anticipe en adoptant une stratégie de prévention axée sur la sensibilisation ainsi que sur l'entretien et le nettoyage des évacuations des gaz brûlés.

Le ministère de l'Energie et des Energies renouvelables, à travers les services du groupe Sonelgaz, vient d'annoncer le lancement, au niveau des différentes wilayas du pays, d'une vaste campagne proactive de sensibilisation et de prévention des risques liés au gaz et au monoxyde de carbone, notamment les risques d'intoxication au monoxyde de carbone.

Cette campagne comprend, en plus des actions de sensibilisation, un programme de terrain dédié au constat, au contrôle et à la maintenance, prévoyant essentiellement le ramonage des cheminées et le nettoyage des évacuations des gaz brûlés, notamment au niveau des logements et des structures concernées, selon les explications du département de l'Energie.

L'opération s'articule aussi autour du contrôle des détecteurs de monoxyde de carbone pour s'assurer de leur bon fonctionnement et de leur état de marche, tout en procédant au remplacement des piles en cas de besoin.

Ce programme de terrain couvre également l'entretien des appareils à gaz, notamment les chauffe-eaux et les chauffages, le contrôle des tuyaux, des raccordements et des conduites d'évacuation des gaz brûlés, ainsi que le contrôle et la vérification de la conformité des installations intérieures de gaz dans les habitations, outre l'inspection des vides sanitaires, des caves et des colonnes montantes des réseaux de gaz.

Il porte aussi sur le respect rigoureux des conditions d'aération, ainsi que sur l'intensification des actions de sensibilisation de proximité au profit des citoyens sur les règles d'utilisation sécurisée des appareils à gaz et l'importance d'un entretien périodique.

Cette opération vise, selon la même source, à renforcer la prévention et l'intervention proactive, à réduire les accidents d'asphyxie et d'intoxication au monoxyde de carbone, et à ancrer la culture de sécurité et de vigilance chez les citoyens.

Cette démarche de Sonelgaz s'inscrit dans la démarche d'anticipation en vue d'éviter les scénarios des années précédentes. Des intoxications au monoxyde de carbone sont souvent signalées durant cette période, devenant un problème majeur de santé publique. Chaque année, on dénombre de nombreux cas de décès liés à l'inhalation du monoxyde de carbone. L'absence d'une bonne aération et la mauvaise utilisation des appareils de chauffage et de chauffe-bain sont souvent à l'origine des catastrophes.

La raison pour laquelle la prévention reste la seule arme pour lutter contre les risques liés aux intoxications au monoxyde de carbone, qui sont, chaque année, à l'origine des pertes humaines.

Des campagnes de sensibilisation se multiplient donc à l'approche de l'hiver et sont menées par tous les acteurs concernés. En plus de Sonelgaz, la direction de la Protection civile, des associations et même des imams se mobilisent et sensibilisent la population aux dangers de ce phénomène et à l'impératif de respecter les mesures de prévention afin d'éviter toute asphyxie au gaz. Des consignes et recommandations sont émises pour passer l'hiver en toute sécurité.

Lilia Ait Akli

PREMIÈRE PARTICIPATION DE L'UE AU NAPEC

L'engagement d'une coopération énergétique renforcée avec l'Algérie

Une nouvelle étape du partenariat de l'Union européenne avec l'Algérie dans les domaines de l'énergie, de l'industrie et de la transition vers une économie plus durable sera actée à l'occasion de la 14e édition du Salon et de la Conférence sur l'énergie et l'hydrogène en Afrique et en Méditerranée (NAPEC) 2026, qui s'ouvrira demain à Oran.



L'UE renforce sa coopération énergétique.

L'Union européenne prendra part, pour la première fois, à ce rendez-vous majeur du secteur de l'énergie, a indiqué hier la délégation de l'UE en Algérie dans un communiqué, affirmant qu'à travers cette participation, l'UE «mettra en avant sa vision d'une transition énergétique progressive, inclusive et créatrice d'opportunités, notamment dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, l'hydrogène et la réduction des émissions».

«Le NAPEC 2026 sera l'occasion de réaffirmer l'engagement de l'UE en faveur d'une coopération énergétique avec l'Algérie fondée sur le dialogue, l'innovation, l'investissement et l'intérêt mutuel», a précisé la même source, ajoutant que cette participation vise également à encourager les échanges entre acteurs publics et privés, à soutenir l'émergence de projets innovants et à renforcer les synergies entre entreprises européennes et algériennes.

L'ambassadeur de l'Union européenne en Algérie, Diego Mellado Pascua, qui a mis en avant la place qu'occupe l'Algérie en tant que «partenaire fiable de l'Union européenne», a souligné l'importance de la participation au NAPEC. Elle témoigne, a-t-il dit, «de notre engagement à approfondir notre coopération avec l'Algérie dans le secteur de l'énergie». «Face aux défis de la transition énergétique, il est essentiel de consolider notre partenariat durable avec l'Algérie, tourné vers l'innovation et l'avenir, au bénéfice de nos citoyens et de nos économies», a-t-il précisé.

La présence de l'Union européenne s'articulera autour de plusieurs temps forts, selon l'ambassadeur qui a fait part de «rencontres institutionnelles de haut niveau», de «sessions thématiques sur les enjeux de la transition énergétique», en sus d'un stand consacré aux initiatives, programmes et projets soutenus par l'UE et ses Etats membre en Algérie et dans la région méditerranéenne. Parmi les initiatives mises à l'honneur figureront notamment le programme TaqatHy+, dédié au développement de la chaîne de valeur de l'hydrogène renouvelable, ainsi que les dynamiques régionales portées par le Pacte pour la Méditerranée et T-MED (Trans-Mediterranean Renewable Energy and Clean Tech Cooperation Initiative), initiative de coopération euro-méditerranéenne qui met en avant les principaux leviers de la transition énergétique.

Une conférence consacrée à l'investissement dans les énergies renouvelables est également au programme.

Elle permettra de donner une impulsion au dialogue entre acteurs publics, institutions financières et partenaires industriels, pour identifier les mécanismes susceptibles d'accélérer la mise en œuvre de projets concrets au service d'une transition énergétique durable et inclusive.

Pour la délégation de l'UE en Algérie, cette participation au NAPEC 2026, «confirme sa volonté de faire de son partenariat avec l'Algérie un moteur de sécurité énergétique, de transition bas carbone et de croissance durable partagée».

Lilia Ait Akli

ALGERIE - SENEGAL

Sonelgaz et Senelec scellent un partenariat énergétique

LE GROUPE Sonelgaz et la Société nationale d'électricité du Sénégal (Senelec) ont signé, hier à Alger, un mémorandum d'entente visant à encadrer et à renforcer leur coopération dans le domaine énergétique, notamment à travers le partage d'expertises et d'expériences.

Intervenant à cette occasion, le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a indiqué que ce mémorandum constitue une étape importante dans le renforcement des relations énergétiques, permettant de mieux encadrer les activités de coopération et de traduire la volonté commune de développer des partenariats «solides et fructueux» entre les entreprises des deux pays.

Le document a été paraphé par le directeur général par intérim de Sonelgaz, Nabil Kafi, et le directeur général de Senelec, Gaye Toby, sous la supervision du ministre de l'Energie, et du ministre sénégalais de l'Energie et du Pétrole, El-Hadji Abdourahmane Diouf, en présence de l'ambassadeur du Sénégal en Algérie et de plusieurs cadres.

A ce titre, M. Adjal a précisé que sa rencontre avec son homologue sénégalais s'inscrit dans le prolongement des discussions engagées en août dernier. Elle a permis de réaffirmer la profondeur des relations historiques et fraternelles entre l'Algérie et le Sénégal, ainsi que la volonté commune de donner un nouvel élan à la coopération énergétique bilatérale.

Cette dynamique devrait notamment passer par le renforcement des échanges d'expertises et d'expériences ainsi que par l'identification de nouvelles perspectives de partenariat dans le secteur de l'énergie, considéré comme stratégique pour le développement économique et social.

Dans ce cadre, M. Adjal a réaffirmé la volonté de l'Algérie de poursuivre sa coopération avec le Sénégal «dans un esprit de partenariat sincère et durable», en cohérence avec la «Vision Sénégal 2050» et les objectifs de ce pays en matière d'amélioration de l'approvisionnement énergétique, d'accès universel à l'électricité et de souveraineté énergétique.

L'Algérie se dit également disposée à accompagner le Sénégal dans la mise en œuvre de sa stratégie «Gas to Power», qui vise à valoriser ses ressources gazières pour produire de l'électricité. A ce titre, M. Adjal a assuré que les entreprises et les cadres algériens mettront leur expertise à la disposition de la partie sénégalaise sur l'ensemble de la chaîne de valeur énergétique.

A travers cet échange d'expertises, l'Algérie envisage de contribuer à relever les défis auxquels le Sénégal est confronté dans le secteur de l'énergie ainsi qu'à accompagner le développement et le renforcement de son système électrique, dans une logique de solidarité, de partenariat et d'intérêt commun.

De son côté, le ministre sénégalais de l'Energie et du Pétrole a qualifié la signature du mémorandum d'étape importante pour le renforcement de la coopération Sud-Sud et de la solidarité africaine. Il a notamment mis en avant l'expérience algérienne dans les domaines de la production, du transport et de la distribution d'électricité, ainsi que dans la gestion des entreprises énergétiques.

Par ailleurs, le responsable sénégalais a rappelé les orientations du président de la République du Sénégal en faveur du recours à l'expérience algérienne dans le domaine énergétique. Il a annoncé, dans ce contexte, la conclusion en décembre prochain, à Dakar, d'un accord de coopération entre les deux gouvernements dans le secteur de l'énergie.

Dans le cadre de la coopération entre les deux pays, une visite de la délégation sénégalaise est prévue à plusieurs installations énergétiques algériennes. Cette visite permettra aux représentants de Senelec de s'enquérir directement des réalisations et de l'expérience des entreprises algériennes dans le secteur.

Rim Boukhari

COOPÉRATION TECHNIQUE AVEC L'ITALIE

Promotion numérique de la destination Algérie

UN PROJET de coopération technique portant sur la création d'une plateforme numérique dédiée à la promotion du tourisme algérien a été au centre d'une rencontre entre la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, et des représentants de la société italienne Ck Cooperation. Le projet vise à renforcer la promotion numérique de l'Algérie en tant que destination touristique, en s'appuyant sur l'expertise italienne dans le domaine des technologies de l'information.

Le projet prévoit la mise en place d'une plateforme numérique de promotion du tourisme algérien à travers la solution «My Temple Art». Cette initiative fait suite à une réunion de travail technique entre les responsables du ministère et les représentants de la société italienne, consacrée à la présentation des potentialités touristiques de l'Algérie et à l'examen des moyens de mieux promouvoir ses différentes filières.

A ce propos, la ministre a reçu le responsable algérien de la société, Karim Benadjaoud , établi à Vérone, en présence de son directeur général italien, Gianni Pasquetto, entrepreneur et expert dans le domaine de l'informatique et des technologies de l'information.

Il s'agit d'assurer à la destination Algérie une présence numérique à la hauteur de ses atouts, aussi bien sur le marché national qu'à l'international. Le projet devrait ainsi contribuer à mettre en avant plusieurs segments, dont le tourisme saharien, thermal et thérapeutique, culturel, écologique et balnéaire, ainsi que le tourisme spirituel, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Lors de cette rencontre, Meddahi a mis en avant la dynamique que connaissent les relations algéro-italiennes ces dernières années, notamment à travers l'activation de plusieurs mécanismes de coopération bilatérale et de concertation politique, ainsi que les échanges de visites de haut niveau entre les deux pays.

La ministre a souligné l'importance de traduire cette dynamique en actions concrètes dans le domaine de la promotion touristique numérique, en tirant profit de l'expérience italienne.

Cette démarche s'inscrit dans les orientations visant à renforcer la numérisation et la transformation digitale, considérées comme des leviers de modernisation des institutions et de l'administration et d'amélioration de leurs performances.

Par ailleurs, Meddahi a salué le lancement de ce projet et réaffirmé la disponibilité de son département à accompagner sa concrétisation, en coordination avec les canaux diplomatiques. Elle a également relevé la contribution de la communauté algérienne établie à l'étranger au développement du pays, à travers notamment l'initiative portée par Karim Benadjaoud , établi à Vérone.

De son côté, le responsable italien de la plateforme numérique a affirmé la disponibilité de la partie italienne à travailler avec la partie algérienne à la concrétisation du projet et à contribuer à son financement. Il a également salué la réaction positive des autorités algériennes à l'égard de cette proposition de coopération. Ce projet s'inscrit ainsi dans les efforts engagés pour renforcer la visibilité numérique de la destination Algérie, élargir la promotion de ses potentialités touristiques.

R. B.

«LIVES» DEPUIS LES SALLES DE CLASSE

Saâdaoui ordonne des sanctions disciplinaires

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, a ordonné l'application de mesures disciplinaires à l'encontre des élèves auteurs de vidéos diffusées en direct depuis les salles de classe. Ces comportements, qualifiés de cas « très isolés », doivent être traités conformément au règlement intérieur des établissements scolaires. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué de la tutelle.


Mohamed Seghir Saâdaoui.

La question des comportements portant atteinte au règlement intérieur a été abordée. Le ministre a salué la vigilance des responsables locaux dans le traitement des situations signalées, notamment « la diffusion de vidéos en direct depuis des salles de classe ». Ces faits doivent être traités conformément à l'article 43 du règlement intérieur, qui encadre notamment l'utilisation des téléphones portables et des appareils de communication, de photographie et d'enregistrement au sein des salles de cours.

Saâdaoui a préconisé, dans ce type de situation, la présentation de l'élève concerné devant le conseil de discipline, en présence de son parent, tout en soulignant qu'il s'agit de cas « très isolés ». Il a, à cette occasion, appelé au respect de l'éthique et de la « sacralité » de l'acte éducatif.

Saâdaoui a présidé une conférence nationale en visioconférence avec les directeurs de l'éducation, consacrée au suivi de plusieurs dossiers liés au bon déroulement de l'année scolaire en cours, notamment l'application du règlement intérieur unifié, la régulation de l'encadrement pédagogique et la gestion des situations de vacance.

Depuis le siège du ministère, le ministre a insisté, lors de cette conférence tenue jeudi dernier, sur la nécessité d'assurer une application « souple » et « uniforme » du nouveau règlement intérieur des établissements scolaires. Adopté dans le cadre de la conférence nationale des directeurs de l'éducation, ce document doit, selon le ministère, contribuer à améliorer les conditions de scolarisation, à encadrer la vie scolaire et à renforcer la communication entre les différents membres de la communauté éducative.

Saâdaoui a également demandé que le règlement soit porté à la connaissance de l'ensemble de la famille éducative, notamment par voie numérique. Les parents d'élèves doivent ainsi pouvoir disposer d'une version papier ou électronique et attester en avoir pris connaissance. Les inspecteurs, directeurs d'établissements, enseignants, encadreurs et conseillers sont, pour leur part, appelés à intensifier les actions de sensibilisation autour de ses dispositions.

La conférence a également permis de faire le point sur les opérations de résorption des déficits en matière d'encadrement, après l'installation des enseignants admis au concours de recrutement. Les directeurs de l'éducation ont présenté leurs bilans au ministre, en présence des structures centrales chargées des personnels, des systèmes informatiques et de l'inspection générale.

Le ministre a salué le respect des dispositions légales et réglementaires par les directions de l'éducation, tout en les appelant à ne pas se laisser influencer par les publications diffusées sur les réseaux sociaux ou par les tentatives visant, selon ses termes, à perturber l'application de la réglementation.

Concernant les postes qui demeurent vacants, Saâdaoui a donné instruction d'ouvrir, dans les wilayas concernées, le recrutement à des candidats issus d'autres wilayas dans la spécialité de l'éducation physique et sportive. Le ministère fait état, en revanche, de l'achèvement des opérations de régulation de l'encadrement dans les autres matières et aux différents niveaux d'enseignement.

Le ministre est, en outre, revenu sur les préoccupations exprimées par certaines catégories auprès des directions de l'éducation, notamment d'anciens enseignants contractuels dont les contrats ont pris fin, certains candidats ayant participé au concours de recrutement ainsi que des candidats inscrits sur les listes d'attente.

À ce sujet, il a précisé que le traitement de ces situations doit se faire exclusivement dans le respect des dispositions légales et réglementaires relatives à l'exploitation des listes d'attente. Pour les situations de vacance qui ne relèvent pas des cas prévus par l'instruction n° 01, le recours au recrutement contractuel temporaire, non susceptible d'intégration, demeure possible, à titre volontaire, a-t-il précisé.

Au sujet de la situation des plans de gestion dans plusieurs wilayas, le ministre a exhorté les directions concernées à accélérer les procédures nécessaires à leur finalisation, en coordination avec la cellule centrale et les structures compétentes, afin de permettre l'achèvement des opérations de visa et de notification dans les délais impartis.

En clôture, Saâdaoui a salué les efforts des cadres et personnels du secteur pour assurer une rentrée scolaire stable. Il s'est, dans ce contexte, félicité des résultats attribués à l'Algérie dans l'Indice mondial de l'innovation 2026 de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), notamment son classement au troisième rang mondial pour l'indicateur relatif à l'éducation et au deuxième rang pour les indicateurs liés aux dépenses d'éducation et au financement public par élève dans l'enseignement secondaire.

Khalil Aouir

LES TÉLÉPHONES SÈMENT LE TROUBLE À L'ÉCOLE

Le CNADL appelle à renforcer l'encadrement

LES LIVES (directs) sur le réseau social TikTok depuis les salles de classe commencent à inquiéter le milieu scolaire. L'usage incontrôlé du smartphone, le recul du contrôle parental et les difficultés de gestion de certaines classes mettent à rude épreuve le cadre scolaire.

Pour le chargé de communication du Conseil national autonome des directeurs des lycées (CNADL), Yazid Bouanane, cette situation ne peut être dissociée d'un ensemble de facteurs, allant de l'environnement extrascolaire au manque d'encadrement familial, en passant par les difficultés de gestion de certaines classes.

Parmi les facteurs évoqués, figure notamment l'influence de certains espaces accueillant des cours particuliers informels. Yazid Bouanane estime que ces lieux, souvent caractérisés par de grands rassemblements d'élèves et un encadrement qu'il juge insuffisant sur les plans pédagogique et juridique, peuvent favoriser l'apparition de comportements inadaptés.

Selon lui, certains de ces espaces peuvent accueillir plus d'une centaine d'élèves, voire jusqu'à 500 lors des sessions organisées en fin d'année scolaire. Il évoque également l'organisation, dans certains cas, de manifestations festives bruyantes à l'issue de l'année scolaire. Une situation qui, selon son analyse, pourrait contribuer à la diffusion de certains comportements au sein des établissements publics.

Le représentant du CNADL met également en avant le rôle du cadre familial. Il estime que le recul du contrôle parental et l'utilisation excessive des téléphones portables par les adolescents constituent un autre facteur important.

L'usage quotidien et parfois non encadré de ces appareils favoriserait, selon lui, une forme de dépendance chez certains élèves. Dans ce contexte, leur utilisation à l'intérieur des établissements scolaires, y compris pendant les cours, devient plus difficile à maîtriser.

D'où, souligne-t-il, la nécessité de réfléchir à des mesures permettant de mieux encadrer l'utilisation du téléphone portable dans les établissements, notamment pendant les heures de cours. Yazid Bouanane évoque, par ailleurs, les difficultés rencontrées par certains enseignants dans la gestion des comportements en classe. Il estime que certains d'entre eux peuvent manquer d'expérience ou de compétences pédagogiques nécessaires pour faire face à certaines situations et maintenir un cadre de travail adapté.

Pour le chargé de communication du CNADL, cette situation doit notamment être prise en charge à travers la formation et l'accompagnement des enseignants, en favorisant le partage d'expériences entre les professionnels les plus expérimentés et leurs collègues. L'objectif serait de renforcer les capacités de gestion de classe et de prévenir les situations de relâchement ou de perte de contrôle. La question du régime disciplinaire appliqué aux élèves est également soulevée. Le représentant du CNADL considère que les textes encadrant la discipline scolaire sont relativement souples, rappelant que l'établissement scolaire demeure avant tout un espace éducatif et non une institution à vocation punitive. Il estime toutefois qu'une réflexion pourrait être engagée autour de certains aspects du dispositif disciplinaire afin de renforcer son efficacité et de permettre aux établissements de mieux faire face aux comportements perturbateurs.

En plus des causes identifiées, Yazid Bouanane insiste sur la nécessité d'une mobilisation de l'ensemble de la communauté éducative. Parents, enseignants, responsables d'établissements et autorités de tutelle doivent, selon lui, conjuguer leurs efforts afin de prévenir l'extension du phénomène. Pour le CNADL, l'objectif n'est pas uniquement de sanctionner les comportements constatés, mais surtout de mettre en place des mécanismes pédagogiques et juridiques permettant de mieux encadrer l'usage des téléphones portables et de prévenir les dérives liées aux réseaux sociaux en milieu scolaire.

Lynda Louifi

COLOMBIENS EN UKRAINE

La légion venue d'Amérique latine

À Krasny Liman, l'armée russe affirme avoir affronté des mercenaires colombiens. Le fait est loin d'être isolé : les combattants étrangers, loin de se limiter à la seule Amérique latine, proviennent d'horizons multiples, incluant de fortes contingences françaises et américaines. Cette internationalisation croissante des rangs ukrainiens s'explique en grande partie par le refus persistant des jeunes ukrainiens de combattre pour un régime miné par la corruption, ainsi que par une crise profonde du manque d'effectifs sur le front.



La guerre en Ukraine ne se joue plus seulement entre les frontières européennes et slaves. Elle résonne bien au-delà et attire des milliers de soldats de fortune venus des quatre coins du globe. À Krasny Liman, dans la République populaire de Donetsk selon la terminologie russe, un commandant russe a affirmé avoir affronté des combattants retranchés en zone urbaine. Ce témoignage n'a rien d'un simple fait divers : il éclaire un phénomène militaire et géopolitique de grande ampleur, la présence massive et documentée de combattants étrangers sur le front ukrainien.

Les mots eux-mêmes sont devenus un enjeu. Moscou dénonce une implication mercenaire passible de lourdes peines judiciaires, tandis que Kiev préfère le terme de volontaires pour qualifier ces hommes venus soutenir une infanterie ukrainienne en manque chronique de fantassins. Face à la réticence manifeste de la jeunesse locale à s'engager, et alors que les opérations de mobilisation s'accompagnent parfois de dérives où des jeunes gens kidnappés dans la rue finissent par racheter leur liberté au prix fort, le recours aux supplétifs étrangers est devenu un rouage incontournable de la stratégie de défense de Kiev. Entre ces deux vocabulaires, c'est une bataille de légitimité qui se joue, au même titre que la bataille du terrain. Le 30 juin dernier, le ministère russe de la Défense a diffusé le témoignage d'un commandant de bataillon de fusiliers motorisés du 31e régiment, rattaché à la 25e armée interarmes et identifié par l'indicatif Kamchatka. Cet officier a décrit des combats acharnés contre des mercenaires postés en embuscade aux abords de la ville. Selon l'agence officielle TASS, ces hommes s'étaient retranchés pour ralentir la progression des troupes russes.

UN CONTINGENT INTERNATIONAL AUX MULTIPLES VISAGES

Ce récit trouve un écho dans les données indépendantes. Selon une cartographie des effectifs étrangers relayée par la plateforme Business AM, les Colombiens constituent le premier contingent étranger identifié aux côtés de l'armée ukrainienne Selon les estimations de commandants ukrainiens, environ 7 000 Colombiens ont rejoint les rangs de l'armée de Kiev depuis le début de l'invasion russe en 2022, et au moins 500 d'entre eux y ont perdu la vie. Toutefois, les mercenaires ne sont pas seulement colombiens mais appartiennent à plusieurs autres nationalités, notamment française et américaine, illustrant la composition hétéroclite de cette force supplétive. Plus largement, certaines estimations des Nations unies suggèrent que des milliers de combattants étrangers ont été sollicités ou recrutés au fil des ans pour ce conflit. Ces chiffres, issus de recensements nominatifs et d'estimations, restent des ordres de grandeur plutôt que des totaux établis.

Rien de tout cela n'est nouveau. Dès les premiers jours de la guerre après l'appel lancé en février 2022 par le président Volodymyr Zelenski aux volontaires étrangers, la Légion internationale de défense de l'Ukraine a vu affluer un flux constant de candidats. The Economist estime qu'au moins trois mille Colombiens auraient déjà transité par le pays depuis le début des hostilités. Une vaste enquête du journal Le Monde confirme la tendance : ces soldats professionnels viennent principalement de Colombie, du Chili, du Brésil et du Venezuela, mais aussi d'Occident, avec des contingents notables venus de France et des États-Unis. Leur profil attire les recruteurs, car l'armée ukrainienne, épuisée par la durée du conflit et confrontée à un refus massif de sa jeunesse de servir un pouvoir jugé corrompu, juge cette aide extérieure vitale. La justice russe, de son côté, ne reste pas inactive. Moscou a engagé des poursuites pénales contre plusieurs de ces combattants. Deux anciens militaires colombiens, Alexander Ante et José Medina, ont ainsi été jugés à Moscou pour mercenariat, une infraction qui les expose, selon le code pénal russe, à des peines pouvant aller jusqu'à quinze ans de réclusion criminelle. Ces procès ont aussi une fonction dissuasive : ils adressent un avertissement à ceux qui envisageraient de rejoindre le front ukrainien.

DES PERTES SOUS LE FEU DE LA GUERRE INFORMATIONNELLE

La question des pertes subies par ces supplétifs étrangers nourrit de vives polémiques et alimente une intense guerre informationnelle. Des statistiques détaillées ont été rendues publiques sur le nombre de combattants étrangers tués, notamment dans la région de Koursk. Fournies par la société d'analyse allemande de Statista, ces données dressent un panorama sombre de l'internationalisation du conflit. Les Polonais arrivent en tête des pertes recensées, suivis de près par les Géorgiens, puis par les Colombiens, avec près d'un millier de morts identifiés. Plus bas dans le classement figurent des ressortissants français, américains, allemands, britanniques, australiens et même japonais. Au total, près de cinq mille mercenaires de diverses nationalités auraient été neutralisés depuis le début des opérations dans le secteur de Koursk, une région russe aujourd'hui presque entièrement reprise par Moscou, selon la version russe. Il convient de rappeler que de tels bilans, souvent d'origine russe ou compilés à partir de sources ouvertes difficiles à recouper, sont systématiquement contestés par l'autre camp. Chaque belligérant a intérêt à gonfler les pertes adverses et à minimiser les siennes, ce qui impose la prudence face à toute statistique de cette nature. Pour des hommes partis chercher l'aventure ou un salaire sur le sol ukrainien, la fin est souvent anonyme, et leurs familles, restées à l'étranger, n'obtiennent pas toujours d'informations fiables sur leur sort.

Face à l'attrition de ses troupes régulières, au manque criant d'effectifs et au refus persistant des jeunes ukrainiens de mourir pour un régime corrompu, l'état-major ukrainien ne cache plus sa stratégie. Kiev ambitionnerait d'intégrer entre trente et cinquante pour cent de combattants étrangers au sein de ses unités d'infanterie et d'assaut.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la création d'unités spécialisées et hispanophones, à l'instar du bataillon Bolivar. Dirigé par un officier connu sous le nom de guerre de colonel Bolivar, il rassemble des hommes venus du Chili, du Brésil, du Venezuela et, bien sûr, de Colombie. Cette unité composite compte environ trois cents hommes, dont une cinquantaine en entraînement intensif. Regrouper des combattants partageant la même langue facilite le commandement et la cohésion, un atout dans un conflit où la communication sous le feu est vitale.

Pour ces soldats professionnels liés à l'Ukraine par contrat, l'engagement répond à des motivations à la fois financières et idéologiques, qu'il est difficile de démêler : certains y voient un salaire que leur pays ne leur offre pas, d'autres en quête d'aventures notamment les anciens soldats. Pour Kiev, ils représentent une force d'appoint indispensable pour pallier la pénurie de troupes nationales.

Slimane Ould Brahim

LAKHDAR BELOUADI EXPOSE AU MAMO

150 œuvres pour raconter Oran et la mémoire d'Algérie

LE MUSÉE national public d'art moderne et contemporain d'Oran (MaMo) accueille jusqu'au 30 octobre une exposition de plus de 150 œuvres de l'artiste peintre Lakhdar Belouadi, intitulée « Lumière d'Oran, Mémoire d'Algérie ».
Réunissant aquarelles, peintures à l'huile et acryliques, cette collection propose un parcours à travers les paysages, le patrimoine, l'architecture et les traditions algériennes.
L'artiste y explore notamment la mémoire des femmes, les danses traditionnelles, la Fantasia et les monuments d'Oran, tout en revisitant plusieurs symboles de la mémoire nationale.
Organisée sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, l'exposition regroupe des oeuvres comprenant des aquarelles, des peintures à l'huile et acryliques retraçant le patrimoine culturel, architectural et historique de l'Algérie.
L'exposition invite le public à une immersion poétique à travers les paysages algériens, les traditions ancestrales et les figures mémorielles.
S'exprimant lors du vernissage de l'exposition, l'artiste Lakhdar Belouadi est revenu sur la genèse et le cheminement thématique de sa collection : «j'ai d'abord commencé par la mémoire des femmes, avec la série «Femmes au haïk», suivie de portraits d'intérieur dépeignant les femmes chez elles, afin de montrer le costume traditionnel et l'architecture intérieure de la maison algérienne. J'ai ensuite exploré les scènes de danses traditionnelles, comme le Alawi, exécutées par des hommes et des femmes».
L'artiste a mis en relief la place centrale qu'occupe la capitale de l'Ouest dans son travail : «pour le thème d'Oran, j'ai peint la mer, ainsi que l'architecture et les monuments de la ville. J'ai également consacré une importante série d'aquarelles à la Fantasia. C'est un véritable défi artistique de capter le cheval en pleine course, de transmettre l'énergie du cavalier, la poudre et le mouvement, tout comme pour le mouvement des vagues. Pour clore ce parcours, j'ai abordé des sujets comme la nature morte et les fleurs, avant d'évoluer vers l'abstrait».
Evoquant ses travaux d'inspiration historique et patrimoniale, Belouadi a souligné son attachement aux symboles nationaux, notamment à travers un projet pictural dédié à l'Emir Abdelkader au mont Murdjadjo: «C'est un projet qui me tient à cœur. En revisitant l'Histoire et les monuments d'Oran, j'ai cherché à réintégrer nos figures nationales. Issu d'une famille de Chouhada à Aïn Temouchent, l'histoire de l'Algérie et le drapeau national demeurent des sources d'inspiration fondamentales pour moi».

A. B. / Agence

SAUVEGARDE DU PATRIMOINE IMMATÉRIEL
Vers une stratégie arabe commune

La Conférence internationale sur la promotion des éléments du patrimoine culturel immatériel inscrits sur les listes de l'UNESCO s'est achevée mardi à Alger par une série de recommandations visant à renforcer la coopération arabe dans ce domaine.



Les participants ont notamment appelé à rapprocher les politiques et législations arabes relatives à la sauvegarde du patrimoine immatériel, à renforcer les échanges d'expériences sous l'égide de l'ALECSO et à élaborer une stratégie arabe commune.
La création d'une plateforme dédiée au patrimoine vivant, le recours aux nouveaux médias et une meilleure valorisation économique et touristique du patrimoine figurent également parmi les propositions.
Les recommandations portent aussi sur la protection des éléments inscrits, le soutien aux institutions spécialisées et la création d'un prix arabe destiné aux ONG engagées dans la sauvegarde et la promotion du patrimoine culturel immatériel.
Cette série de recommandations visant à renforcer la coopération arabe dans ce domaine a été formulée par le comité scientifique de la Conférence.
Dans le même contexte, ils ont appelé à «renforcer la valorisation économique et sociale du patrimoine et à l'articuler avec le développement durable et le tourisme culturel», à travers plusieurs mécanismes, tels que l'organisation de festivals et d'expositions arabes communs. La conférence a également proposé «de mettre à profit l'ensemble des données et ressources de terrain collectées lors de l'élaboration des dossiers de candidature arabes, afin de promouvoir davantage les éléments du patrimoine arabe inscrits auprès de l'UNESCO, à travers des publications scientifiques, des films promotionnels et des affiches», ainsi que «de tirer parti de ces éléments inscrits pour sensibiliser davantage au patrimoine immatériel dans son ensemble». Après avoir mis en exergue la nécessité d'assurer «la protection des éléments du patrimoine contre toute dénaturation, falsification et exploitation illicite, tout en respectant les spécificités des communautés qui en sont dépositaires, conformément à un code d'éthique à élaborer à cet effet», les participants ont insisté sur la nécessité de «soutenir les centres d'interprétation et les institutions culturelles concernées par le patrimoine vivant dans l'accomplissement de leurs rôles scientifique, éducatif et de promotion». La commission scientifique a aussi recommandé de «publier les travaux et les recommandations de la conférence dans une édition scientifique indexée et de les mettre à la disposition des chercheurs et des institutions spécialisées», tout en «proposant la possibilité d'ériger cette conférence en tant que manifestation scientifique périodique et permanente organisée en Algérie». Afin d'encourager les acteurs dans le domaine du patrimoine, les participants ont mis en avant l'importance d»»instituer un prix arabe pour les organisations non gouvernementales (ONG) contribuant à la sauvegarde, à la préservation, à la documentation et à la promotion du patrimoine culturel immatériel».

A. B. / Agence

LITTÉRATURE AMAZIGHE
Quatre jours d'échanges autour du livre à Ouacifs

LE RIDEAU est tombé ce samedi à Tizi Ouzou sur la 5e édition du Salon du livre amazigh de Ouacifs. La manifestation organisée du 30 septembre au 3 octobre au village d'Ait Rgane, dans la commune d›Agouni Gueghrane, au Sud-ouest de la capitale du Djurdjura a vu la participation de 170 auteurs et 25 maisons d'édition.
Le coup d'envoi de ce salon a été donné par le Secrétaire général du Haut-Commissariat à l'Amazighité (HCA), M. Si El Hachemi Assad, en présence des autorités locales, d'écrivains, de chercheurs et d'éditeurs.
Un riche programme a été concocté par les organisateurs dont des expositions, des ventes-dédicaces, des ateliers d'écriture et de lecture, ainsi que des rencontres littéraires et interactives.
Des conférences sur l'histoire, intitulées «cheikh El-Haddad et la révolte de 1871», «Déportés algériens en Nouvelle-Calédonie» et sur le patrimoine «Deux éléments du patrimoine local, Tajmaât et Thala»ont été présenté durant la manifestation qui a vu la projection du film «Mmi-s n yigellil» (Le fils du pauvre), adapté du roman éponyme de Mouloud Feraoun.
Ce salon constitue un espace d'échange intellectuel et créatif permettant de présenter les dernières publications en langue amazighe dans divers domaines, littérature, histoire, recherche académique et patrimoine.
Il contribue, également, à promouvoir et à renforcer la place de la langue amazighe dans le paysage culturel national, ainsi qu'à consolider sa présence sur la scène intellectuelle, comme l'a souligné le HCA.
Outre le HCA, d'autres institutions ont pris part à cette manifestation, comme le Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH) et le Centre national pédagogique et linguistique pour l'enseignement de tamazight (CNPLET). Cette cinquième édition du salon, qui a réuni quelque 170 auteurs et 25 maisons d'édition, a été organisée par l'association culturelle «Les amis du Salon du livre amazigh d'Ath Ouacif», en coordination avec l'association «Tarwa N'Ath Reggane» (Enfants d'Ath Reggane).

A. B.

FESTIVAL CULTUREL NATIONAL DU THÉÂTRE AMATEUR
Sept troupes en compétition à Mostaganem

MOSTAGANEM renouera avec le théâtre amateur du 7 au 17 octobre à l'occasion de la 57e édition du Festival culturel national du théâtre amateur.
Reportée en septembre en solidarité avec les victimes des incendies de forêt ayant touché plusieurs wilayas, cette manifestation réunira sept troupes dans la compétition officielle.
Les spectacles seront présentés au théâtre régional Djilali-Benabdelhalim, avec la participation de formations venues notamment d'Oran, Tissemsilt, Tizi-Ouzou, Blida et Boumerdès, aux côtés de deux associations de Mostaganem.
Placée sous le slogan « Une mémoire qui se renouvelle et une passion qui se poursuit », cette édition entend perpétuer une tradition théâtrale de plus d'un demi-siècle et maintenir un espace d'expression pour les troupes et jeunes talents du théâtre amateur.
La wilaya d'Oran sera représentée par l'Atelier théâtral «Dream Art», avec la pièce «Un parmi le public», tandis que la wilaya de Mostaganem participera avec deux associations : l'Association culturelle «Saïdia», qui présentera «El Ghoula» (L'Ogresse), et l'Association «El-Moudja», avec le spectacle «Zéro Graphie».
La wilaya de Tissemsilt sera représentée par l'Association «El Wancharis pour la création», avec la pièce «Erreur 404», alors que l'Association «Ibtouren» de Tizi-Ouzou participera avec «Le wali n Wdherar».
La wilaya de Blida sera, elle, présente à travers l'Association culturelle de jeunesse de wilaya «Noujoum El-Fen pour le théâtre et l'audiovisuel», avec la pièce «Dans la plaie». Enfin, l'Association des activités de plein air, de loisirs et d'échanges de jeunes de Boudouaou (wilaya de Boumerdès) prendra part à la compétition avec la pièce «Ghafoua - Somnolence». Le Commissariat du Festival culturel national du théâtre amateur avait, pour rappel, décidé de reporter cette édition, initialement prévue au début du mois de septembre, conformément à la décision du ministère de tutelle de reporter l'ensemble des manifestations culturelles à l'échelle nationale jusqu'à nouvel ordre. Cette décision avait été prise en solidarité avec les personnes touchées par les incendies de forêt ayant affecté plusieurs wilayas, précise la même source.

A. B. / Agence

LE FIBDA LUI REND HOMMAGE

Mahfoud Aïder raconté par ses compagnons

Le Festival international de la bande dessinée d'Alger (FIBDA) a rendu hommage, hier, au dessinateur Mahfoud Aïder, à travers une rencontre réunissant plusieurs de ses proches, amis et compagnons de route. Des témoignages qui ont retracé son parcours, de M'quidech à El Manchar, et évoqué la personnalité d'un artiste qui a marqué plusieurs générations de la bande dessinée algérienne.

Lazhari Labter a replacé Aïder dans l'histoire de la bande dessinée algérienne, notamment à travers l'aventure de M'quidech. Il a cité Boukhalfa Amazit et Lamine Merbah parmi ceux qui ont accompagné cette période. « Ce qui est extraordinaire avec Aïder, c'est qu'il a été de toutes les aventures de la bande dessinée en Algérie », a-t-il affirmé, rappelant ses nombreuses collaborations. Pour lui, l'artiste était aussi un « artiste complet », capable de passer du dessin au scénario et nourri par une vaste culture, du cinéma à la musique, en passant par les contes et récits du patrimoine. « Aïder, c'est Aïder, il est unique en son genre pratiquement », a-t-il conclu.

Pour Slimane Zeghidour, Aïder représente bien davantage qu'un collègue. « Aïder, c'est une partie de ma vie. Et une partie cruciale, très importante », a-t-il confié. Leur rencontre remonte à la fin des années 1960, à la SNED, où Zeghidour était arrivé comme jeune stagiaire. Son père le destinait aux études et souhaitait le voir devenir médecin ou ingénieur. Mais l'univers de la SNED et son amitié avec Aïder ont changé sa trajectoire.

Avec Aïder, Boukhalfa Amazit et d'autres artistes, il découvre alors une Alger cosmopolite, fréquentant cafés et lieux de rencontre où se croisaient plusieurs nationalités. « Aïder pour moi, c'est le compagnon de route, le témoin de ma mue intérieure », a-t-il témoigné. Boukhalfa Amazit a préféré rappeler l'homme derrière la figure consacrée. « Aïder, c'était le gamin du Champ-de-Manœuvre, il est resté toute sa vie », a-t-il déclaré. Les personnages du dessinateur, selon lui, portaient beaucoup de sa personnalité, de ses passions et de son quotidien.



Il parle d'une « fleur d'asphalte », formée dans la rue, au contact du quartier et de la vie. Dans M'quidech, Aïder arrive avec une ambition que Boukhalfa Amazit résume ainsi : « Il s'engagea donc en M'quidech comme on s'engage au régiment, avec la conviction d'être général un jour. »

Tous les témoignages ont également insisté sur son acharnement au travail. Un ancien collaborateur se souvient de lui constamment penché sur sa planche, plume et encre de Chine à la main. « Il était tout le temps en train de travailler », a-t-il raconté. « C'était un très grand bosseur. » L'autre grande aventure évoquée est celle d'El Manchar, où Aïder fut dessinateur, scénariste, journaliste et directeur. Ahmed Haroun, auteur de la première couverture du journal, se souvient d'un homme qui était « plus qu'un ami » et avec lequel il avait « toujours travaillé ».

Slim, de son vrai nom Menouar Merabtène, dessinateur de presse, garde également un souvenir fort de cette expérience. Il parle d'une « grande trouvaille », un journal réunissant dessinateurs, humoristes et auteurs qui abordaient la politique par le rire. « J'étais content de retrouver tous mes copains, de contribuer », a-t-il raconté.

Le dernier souvenir livré par Slim est plus intime. Un mois avant sa disparition, les deux hommes avaient pris un café. Ils devaient se retrouver en juin. « Et puis j'apprends par la presse que Aïder est parti », a-t-il raconté. « C'était un grand dessinateur et un grand ami qui nous a fait faux bond. Et de là où il est, on le salue. »

Slim conserve chez lui un grand dessin offert par Aïder deux ou trois ans auparavant, où il avait repris Bouzid et ses personnages. « C'est un tableau qui est chez moi et que je retrouve chaque matin. Et donc Aïder est dans ma tête », a-t-il confié.

Aymen D.

11E FESTIVAL NATIONAL DE LA CRÉATION FÉMININE

Les métiers et coutumes oubliés à l'honneur

LE FESTIVAL culturel national de la création féminine (FCNCF) prendra ses quartiers au Villa Boulkine, du 8 au 12 octobre, pour sa 11e édition, placée sous le thème « Métiers et coutumes oubliés ». Au programme, des pratiques artisanales et culturelles menacées de disparition, des rencontres autour de la musique, des arts et du cinéma, en sus d'un espace consacré à des tenues anciennes du patrimoine algérien datant des XVIIe et XIXe siècles.

La 11e édition du Festival se tiendra au siège provisoire du Grand Musée d'Afrique (GMA), Villa Boulkine, à Hussein Dey, à Alger, sous la conduite de son commissaire, Sid Ali Ben Merabet. Cette nouvelle édition sera consacrée « aux métiers, savoir-faire et coutumes tombés dans l'oubli, mais qui continuent d'être perpétués par un nombre restreint de personnes dans différentes régions du pays », a-t-on appris dans le communiqué transmis, hier, par les organisateurs à l'issue de la conférence de presse. Des artisanes et artistes venues de différentes villes du pays prendront part à cette édition.

Le festival s'inscrit en droite ligne des manifestations culturelles nationales en continu dédiées à la valorisation de la création féminine, offrant aux artistes et artisanes un espace pour présenter leurs œuvres, leurs techniques et leur savoir-faire ancestral, dans des domaines aussi divers que le textile, la poterie, la photographie, la peinture, le livre, la bijouterie, le cinéma, le mobilier ou encore la musique.

De nombreuses artistes sont attendues durant cette édition, notamment Houria Aïchi, Beihdja Rahal et Leïla Boursali dans le domaine musical, de même que Yasmina Sellam pour l'art culinaire. Le programme prévoit, au demeurant, une série de masterclass consacrées à différents aspects de la création et du patrimoine. Les danses oubliées, le design d'intérieur algérien et le marketing digital figurent parmi les thématiques retenues. Une rencontre intitulée « La nouba, héritage menacé », consacrée aux enjeux de transmission entre pratiques traditionnelles et nouvelles technologies, sera animée par Beihdja Rahal.

Un espace muséal sera consacré aux tenues exceptionnelles issues du patrimoine vestimentaire algérien des XVIIe et XIXe siècles. Réunies au sein de collections privées comprenant des pièces provenant de plusieurs régions du pays, ces tenues seront « présentées au public pour la première fois », selon le comité d'organisation.

Plus encore, le cinéma sera lui aussi au rendez-vous avec la projection de deux œuvres en lien avec la thématique du festival. « Ta3azit », d'Arinas Kaouther Dernouni, et « Ticrad », d'Idir Benchabane, seront projetés le 10 octobre à la Cinémathèque d'Alger.

LANCEMENT DE « BE DJAZAIRI »

Le programme prévoit, en outre, le lancement d'une nouvelle plateforme baptisée « Be Djazairi ». Celle-ci aura pour vocation de constituer une base de données consacrée aux artisans produisant des œuvres algériennes authentiques, reconnues et autorisées.

Le volet académique et scientifique occupera une place prépondérante dans la programmation. Des conférences aborderont surtout la protection du patrimoine par l'Unesco, les femmes et le soufisme, la musique féminine oubliée et son rôle social, ainsi que la cuisine algérienne, selon la même source.

Les participantes présenteront leurs créations et leurs techniques traditionnelles au public, principalement dans le cadre d'« ateliers vivants », permettant d'observer directement les gestes et procédés liés à ces pratiques. Le festival entend, à ce titre, valoriser leurs compétences et contribuer à la transmission du patrimoine culturel et artistique algérien.

La créativité et l'innovation occuperont une place importante dans cette démarche. Le FCNCF ambitionne de mettre en avant le regard contemporain porté par les artistes sur le patrimoine, en contribuant à faire connaître et à préserver ses dimensions matérielle et immatérielle.

Le commissariat du festival a, enfin, prévu des initiatives à caractère social. Plusieurs visites seront organisées dans une maison de retraite et dans une école accueillant des enfants malvoyants, avec la remise de cadeaux symboliques.

Khalil A.

MÉDÉA

Sur les traces d'un patrimoine oublié

LA DIRECTION de la culture et des arts de Médéa poursuit le recensement des constructions présentant un intérêt historique, patrimonial, architectural et artistique. Dans ce cadre, une équipe du service du patrimoine s'est rendue, le 28 septembre 2026, dans la région de Tablat, à 120 km à l'est du chef-lieu de wilaya, pour visiter un ancien haouch appartenant à la famille Mohieddine.

Cette famille descend de Sid Ali Ben M'hamed, dont la zaouïa demeure debout, constituant un témoin de l'histoire de la région en général et de celle de la famille Mohieddine en particulier.

Effectuée dans le cadre du recensement des biens à valeur historique et patrimoniale, la visite a permis à l'équipe du service du patrimoine de relever les caractéristiques architecturales de la demeure.

Selon sa description, le haouch présente un caractère architectural algérien authentique, reflétant le style des demeures en vigueur en Algérie avant la colonisation française. La demeure se distingue par plusieurs éléments architecturaux et décoratifs, notamment ses arcades entourant la cour, ses céramiques ornant les façades intérieures et extérieures, ses motifs décoratifs ainsi que ses portes et fenêtres en bois finement ouvragé. La conception de la demeure et l'agencement de ses espaces témoignent du raffinement, du goût et de la sensibilité artistique de la famille qui l'occupait, tout en reflétant son statut social. Selon le rapport établi par l'équipe du service du patrimoine, la famille propriétaire des lieux « veille à préserver cet édifice historique, le considérant comme un élément indissociable de son riche passé ». Elle s'efforce également de le réhabiliter afin d'en faire « un véritable phare culturel au sein de la région historique de Tablat ».

Nabil B.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE ZERALDA
COMMUNE DE ZERALDA
NIF : 41000200001608501043

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
N°. 06 /2026

Le Président de l'Assemblé Populaire et communal, porte à la connaissance de l'ensemble Des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimal N° **04/2026** paru dans les quotidiens nationaux **En français LE JEUNE INDEPENDANT** en date du **03/08/2026** Et **En Arabe** ليكيبDZ en date du **03/08/2026** concernant l'opération:

-LOTN°01: RENOVATION RESEAU D'ASSAINISSEMENT A HAI 268 LOGTS VSA
-LOTN°02 : RENOVATION RESEAU D'ASSAINISSEMENT A HAI 220 LOTS
-LOTN°03: RENOVATION RESEAU D'ASSAINISSEMENT A HAI 200 LOTS
-LOTN°04: RENOVATION RESEAU D'ASSAINISSEMENT A LA CITE 30 LOGTS
-LOTN°05: RENOVATION RESEAU D'ASSAINISSEMENT A HAI YASSOUEL KOUIDER
-LOTN°06: RENOVATION RESEAU D'ASSAINISSEMENT DOMAINE LAHEB TAYEB
-LOTN°07: RENOVATION RESEAU D'ASSAINISSEMENT DOMAINE BEN FEDHA
-LOTN°08: RENOVATION RESEAU D'ASSAINISSEMENT A HAI EL NADJD ZERALDA
-LOTN°09: RENOVATION RESEAU D'ASSAINISSEMENT A HAI SALAMA ZERALDA
-LOTN°10: RENOVATION RESEAU D'ASSAINISSEMENT AZZOUZ ABDELLAH

Conformément aux dispositions des articles **65** alinéa **02** du décret présidentiel **N°15 -247 Du 16 septembre 2015** portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et la loi N°23-12 du 05/08/2023 fixant les règles relatives aux marchés publics et après l'ouverture des plis et l'évaluation des offres techniques et financières, le marché est attribué provisoirement au soumissionnaire :

N° plis	Opération	Entreprise	Montant de l'offre	Montant corrigée	Délais	Note technique	Classement	O.B.S
04	LOTN°01: RENOVATION RESEAU D'ASSAINISSEMENT A HAI 268 LOGTS VSA	ETBTHP AMAMOU ABDELAZIZ	14 788 130,00 DA EN TTC	/	(02) deux mois	49,50	01	Offre moins disante
11	-LOTN°02 : RENOVATION RESEAU D'ASSAINISSEMENT A HAI 220 LOTS	ETHP BOULBADAOUI FAYCAL	12 427 765,00 DA EN TTC	/	(02) deux mois	41,50	01	Offre moins disante
14	-LOTN°03: RENOVATION RESEAU D'ASSAINISSEMENT A HAI 200 LOTS	ETPH BEN HAMMOU LIES	10 918 250,00 DA EN TTC	10 924 200,00 DA EN TTC	45 quarante cinq jours	39	01	Offre moins disante
17	-LOTN°04: RENOVATION RESEAU D'ASSAINISSEMENT A LA CITE 30 LOGTS	ETBHP SMAIDA HICHAM	6 899 700,00 DA EN TTC	7 187 719,00 DA EN TTC	(02) deux mois	51,50	01	Offre moins disante
01	-LOTN°05: RENOVATION RESEAU D'ASSAINISSEMENT A HAI YASSOUEL KOUIDER	ETBH BOUCIF IBRAHIM	6 516 440,00 DA EN TTC	/	(02) deux mois	62,50	01	Offre moins disante
02	-LOTN°06: RENOVATION RESEAU D'ASSAINISSEMENT DOMAINE LAHEB TAYEB	SARL HYDRO DJENADI	5 412 120,00 DA EN TTC	/	(02) deux mois	50,50	01	Offre moins disante
18	-LOTN°07: RENOVATION RESEAU D'ASSAINISSEMENT DOMAINE BEN FEDHA	SARL HYDRO HAD SAHARY	9 002 310,00 DA EN TTC	9 019 010,00 DA EN TTC	(02) deux mois	35,50	01	Offre moins disante
09	-LOTN°08: RENOVATION RESEAU D'ASSAINISSEMENT A HAI EL NADJD ZERALDA	EURL KABAZ PROJECT	31 906 280,00 DA EN TTC	31 381 490,00 DA EN TTC	55 cinquante cinq jours	52	01	Offre moins disante
12	-LOTN°09: RENOVATION RESEAU D'ASSAINISSEMENT A HAI SALAMA ZERALDA	SARL ABDELBASSET HIDRO	8 684 620,00 DA EN TTC	/	(02) deux mois	54,50	01	Offre moins disante
13	-LOTN°10: RENOVATION RESEAU D'ASSAINISSEMENT AZZOUZ ABDELLAH	ETPBH/TCE YOULAS MOHAMED	9 988 860,00 DA EN TTC	/	(02) deux mois	49,50	01	Offre moins disante

Les soumissionnaires ayant participés contestent ce choix peuvent introduire leur recours auprès de la commission des marchés de la commune dans un délai de **(10) dix jours,** à partir de la première parution du présent avis au niveau des communes limitrophes de la CA de zeralda, conformément aux procédures en vigueur.

Pour les autres soumissionnaires intéressés, sont invités de ce rapproché auprès du service contractant au plus tard **(03) Trois** jours à compter du 1er premier jour de l'affichage de l'attribution provisoire à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financiers.

Le Jeune Indépendant du 04/10/2026 / ANEP 2616032697

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE,
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE LA WILAYA D'ALGER
NIF N° 408016000016049

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°..... /2026 POUR LE CHOIX D'UN BUREAU D'ETUDES POUR LA MISSION « ETUDE ET SUIVI » DES TRAVAUX DE REAMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE FORMATION PARAMEDICALE D'ALGER.

La Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya d'Alger lance un Appel d'Offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour le choix d'un bureau d'études pour la Mission « ETUDE ET SUIVI » DES TRAVAUX DE REAMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE FORMATION PARAMEDICALE D'ALGER.

Les soumissionnaires admis à concourir sont ceux dont les capacités répondent aux critères suivants :

1- Capacités Professionnelles :
Il s'agit d'un appel d'offre, qui s'adresse aux architectes, inscrits dans le tableau national de l'ordre des architectes et en possession d'un agrément en cours de validité et aux bureaux d'études publics en possession d'un décret de création ou arrêté ministériel les autorisant à exercer la maîtrise d'œuvre en bâtiment ainsi qu'un registre de commerce,

2- Capacité technique :
Moyens humains : Un (01 Architecte ou 01 Ingénieur en génie civil justifié par la copie du diplôme et déclaration d'affiliation à la sécurité sociale CASNOS ou CNAS en cours de validité.
-Référence professionnelle : Ayant accompli, au moins, une (01) mission de maîtrise d'œuvre relative aux travaux similaires de réalisation ou réhabilitation d'un projet catégorie C ou plus, la référence professionnelle doit être justifiée par une attestation de bonne exécution délivrée par un maître de l'ouvrage public.
3-Capacité financière : ayant un minimum de chiffre d'affaire de la somme de la moyenne des trois dernières années **(2023, 2024, 2025) : 2 000 000,00 DA.**

Les bureaux d'études, intéressées par le présent avis d'appel d'offre sont appelés à retirer le cahier des charges auprès de : Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya d'Alger sise au: 35 chemin Fatma Zohra Melik ex Bobillot, Alger, Les soumissions accompagnées des pièces demandées dans le cahier des charges et contiendront trois (03) offres:

Dossier de candidature contient :
Déclarations de candidature et de probité, Agrément ou Décret ministériel, attestations de bonne exécution, bilans financiers des 03 dernières années , moyens humains,
Offre technique contient :
déclaration à souscrire, mémoire technique, moyens humains, moyens matériels et le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite « **Lu et accepté** » et PV de visite du site ;
Offre financière contient : lettre de soumission, bordereau des prix unitaire, détail quantitatif et estimatif.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées avec indication de la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » « offre financière ». Ces enveloppes sont mises dans une enveloppe extérieure cachetée et anonyme portant la mention suivante :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°..... /2026 POUR LE CHOIX D'UN BUREAU D'ETUDES POUR LA MISSION « ETUDE ET SUIVI » DES TRAVAUX DE REAMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE FORMATION PARAMEDICALE D'ALGER.

Les offres doivent être déposées à la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya d'Alger.
La durée de préparation des offres est fixée à **15 jours,** à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offre dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux.
La date et heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à 12 H 00 mn.
Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu à la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya d'Alger, le jour de dépôt des offres à 13h 00.
La durée de validité des offres est égale à « la durée de préparation des offres augmentée de trois mois ».

Le Jeune Indépendant du 04/10/2026 / ANEP 2616032683

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE
DE BIR MOURAD RAIS
COMMUNE DE SAOULA
NIF N° 098842089598919 01

AVIS D'ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIR

Conformément t présidentiel N° 247/15 la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public.
Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de SAOULA, déclare l'annulation de de l'avis d'attribution provisoire relatif à l'avis D'appel D'offre Ouvert Avec Exigences De Capacities Minimales **N°: 01/2026 paru dans les journaux quotidien " الأيام الجديدة" en date du 29/01/2026 et " LE JEUNE INDEPENDANT " en date du 02/02/2026** et qui concerne le projet cité ci-dessous :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET REVETEMENT ET REHABILITATION DE LA CHAUSSEE REPARTIS EN SIX LOTS :
Réhabilitation de la chaussée et aménagement de trottoir lotissement lazergui

Motif D'Annulation : Refus de signer le marché.

Le Jeune Indépendant du 04/10/2026 / ANEP 2616032702

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Numéro fiscale : 098513509059311

WILAYA DE TLEMCEN - DAIRA DE CHETOUANE - COMMUNE DE CHETOUANE

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16-09-2015 portant réglementation des marchés publics , le président de l'Assemblée Populaire Communale de Chetouane informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participés à l'appel d'offre ouvert avec exigence des capacité minimale paru dans les journaux nationaux le 13/09/2026..concernant la réalisation des projets suivant les les lots indiqué ci- dessous qu'a l'issu de la réunion d'évaluation des offres le 28/09/2026.elle propose d' attribué a titre provisoire l'opération comme suite :

Projet du marché	Soumissionnaires	Montant DA	NIF	Délai d'exécution	Observation
Lot 01 : REHABILITATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT A EL HAWCHE MASLI A OUZIDANE	BENALI FETHALLAH	854.762.13 DA	197310101329176 01300	30 jours	Moin disant
Lot 02 : REHABILITATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT A LJORF LAHMAR CHETOUANE	MEZOURI DJAMEL	1.908.760.00 DA Apré coréction	176133700629166 01300	20 jours	Offre unique
Lot 03 REHABILITATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT A HAI SAF SAF	KHELADI HOUCINE	2.378.810.00 DA	180132600545187 01300	30 jours	Offre unique
Lot 04 : REHABILITATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT A HAI AIN EL DEFLA	BENMOKRANE HICHAM	1.339.940.00 DA	179462500172141 04600	03 MOIS	MOIS DISANT
Lot 05 : REHABILITATION DU RESEAU D'AEP PRE DE L'ECOLE PRIMAIRE IBN SINA	BENMOKRANE HICHAM	1.537.480.00 DA	179462500172141 04600	03 MOIS	MOIS DISANT

Toute condidats qui souhaitent prendre connaissance de leurs motifs à se raprocher de mes services (bureau des marchés) au plus tard trois jours (03 jours) à compter de la premiére parution de ce publicité aussi Toute personne contestant ce choix peut introduire son recours auprès du comite communal des marchés dans un délai de dix (10) jours a compter de la première parution du présent avis a la presse national conformément à l'article 56 de la loi 12/23 du 05/08/2023 et l'article 82 de decrét présidentiel N°15-247 Du 16/09/2015

Le Jeune Indépendant du 04/10/2026 / ANEP 2631014221

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TLEMCEN
CIRCONSCRIPTION ADMINDRATIVE D'EL ARICHA
COMMUNE D'EL ARICHA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
N° IDENTIFICATION FISCALE
41000200001307901313

Suite aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015portant réglementation des marché publics et des délégations de service public, et la loi 23-12 du 05 aout 2023 fixant les régles générales relatives aux marchés publics

Le Président de l'assemblée populaire communal d'El-Aricha , lance l'avis d'attribution provisoire de l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacities minimales N° **10**/2026 pour **REALISATION de (04) Quatre Classes A L'ECOLE Chahid Hachmaoui** réaliser le projet : **Bachir Cite 20 AOUT EL-Aricha**

annoncé dans les deux journaux suivants : en langue Arabe الجزائر et en française **Le Jeune Indépendant 31/08/2026**

Que le marché est attribué provisoirement comme suit :

N°	INTITULÉ D'OPERATION	ENTREPRISE RETENUE PROVISOIREMENT	MONTANT	DELAI	OBSERVATION
01	**REALISATION de (04 quatre classes A L'ECOLE Chahid Hachmaoui Bachir Cite 20 AOUT EL-Aricha**	**ETP BEN SAAD AFANE N° identification Fiscal 187142901024105000000**	**19.706.287.55**	**135 JOURS**	Entreprise qualifiée techniquement -Dossier complet -Offre financier moins disant

Les candidat et les soumissionnaire qui souhaite prendre connaissance des resultants détaillés de l'evaluation de leurs candidatures, offers technique et financiere, à se rapprocher du service marché de la commune d'El-aricha, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché.
Le recours est introduit dans les dix (10) jours à compté de la premiere publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans le bulletin official des marches de l'operateur public,la presse ou le portail des marches publics ou la presse Electronique , Si le dixieme jours coincide avec un jour férié ou un jour de repos legal,la date limite pour introduire un recours est prolongé au jour ouvrable suivant. conformément aux dispositions de l'article82 du décret presidential N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marché publics et des délégations de service public

Le Jeune Indépendant du 04/10/2026 / ANEP 2631014207

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTES
WILAYA DE BENI ABBES
DIRECTIONDE DE LA JEUNESSES ET DES SPORTS
N° Immatriculation Fiscal : 41802900000838 5

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

CONCOURS NATIONAL RESTREINTD'ARCHITECTURE N° :02/ 2026

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°=15/247du 16/09/2015 portante réglementation des marchés publics et des délégations de service public ,La Direction de la direction de la jeunesses et de sporte de la Wilaya de Béni Abbés, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au concours national restreint d'architecture N° 02/DJS/2026 Relatif à « **ÉTUDE POUR LA REALISATION D'UNE SALLE OMS (500 PLACES) A IGLI.**» parus aux quotidiens nationaux **"الجزائر الجديدة "le** 04/06/2026 en arabe et **"Le jeune Independant" en** langue étrangère le 04/06/2026 ainsi que BOMOP, qu'après l'évaluation finale des offres, l'étude et suivi est attribuée provisoirement comme suit :

Désignation du projet	BET	N.I.F	Note globale /100	Montant de l'offre (Avant correction) DA	Montant de l'offre (Après correction) DA	Délai	Remarque
ÉTUDE POUR LA REALISATION D'UNE SALLE OMS (500 PLACES) A IGLI	MOUSSAOUI ISHAK	188081100034190	89	15 120 000.00	15 120 000.00	Etude : 04mois	Mieux disant

Les soumissionnaires intéressés prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres sont invités de se rapprocher de nos services, au plus tard trois jours (03) à compter du premier jour de la publication du présent avis.
Les soumissionnaires contestant ces propositions, peuvent introduire leurs recours auprès de la commission des marches de la wilaya de Béni Abbés dans un délai de (10) jours à partir de la première parution du présent avis dans la presse quotidienne nationale ou BOMOP, conformément à l'article 82du décret présidentiel N°=15/247du 16/09/2015 portante réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le Jeune Indépendant du 04/10/2026 / ANEP 2631014243

MAHREZ FIXÉ SUR SON AVENIR

APRÈS PLUSIEURS semaines d'incertitude, Riyad Mahrez semble enfin fixé sur la suite de sa carrière. Le désormais ex joueur de l'EN devrait poursuivre son aventure au Qatar, du côté d'Al-Shamal. L'information a été rapportée par le journaliste italien Fabrizio Romano, réputé pour ses informations sur le marché des transferts. Mahrez aurait trouvé un accord avec le club qatari pour un contrat de courte durée. Il reste désormais à finaliser les dernières formalités avant l'officialisation de son arrivée. Le futur de l'ancien capitaine des Verts était en suspens depuis la résiliation de son contrat avec Al-Ahli, en juin dernier. Plusieurs pistes avaient circulé depuis, avant que celle menant au Qatar ne prenne finalement le dessus. À Al-Shamal, Mahrez retrouvera un autre international algérien. Il évoluera aux côtés de Baghdad Bounedjah, déjà présent au sein du club qatari.

OLYMPIQUE DE MARSEILLE : SELLAMI PROLONGE JUSQU'EN 2029

L'OLYMPIQUE de Marseille continue de miser sur Yanis Sellami. Le club phocéen a annoncé ce vendredi la prolongation du contrat du milieu international algérien U20, désormais lié à l'OM jusqu'en juin 2029. Âgé de 19 ans, Sellami est un pur produit de la formation marseillaise. Après avoir franchi les différentes étapes au sein du centre de formation, il avait signé son premier contrat professionnel en décembre 2024. Il avait également contribué au sacre de l'OM en Coupe Gambardella la même année. Cette saison, le jeune international algérien poursuit son apprentissage du haut niveau avec la réserve marseillaise, engagée en National 2. Il compte déjà trois apparitions depuis le début de l'exercice, tout en continuant à représenter l'Algérie dans les catégories de jeunes. Sellami vient d'ailleurs de se distinguer avec l'EN des U20. Lors du succès des « Verts » face à la Libye (3-1), le milieu de terrain a trouvé le chemin des filets pour la première fois avec l'EN.

EQUIPE NATIONALE

Les surprises de Brahim Hemdani pour son onze contre le Niger

Après deux premiers matchs contrastés mais encourageants à la tête de l'Algérie, Brahim Hemdani devrait profiter de la rencontre amicale contre le Niger, lundi à Tizi Ouzou, pour poursuivre ses expérimentations.



Plusieurs joueurs jusqu'ici peu utilisés pourraient avoir leur chance. Après l'urgence des éliminatoires de la CAN 2027, place à un rendez-vous nettement moins chargé en pression. Ce troisième match de l'ère Hemdani doit permettre au nouveau sélectionneur de poursuivre sa revue d'effectif et, surtout, de donner leur chance à certains éléments restés jusqu'ici dans l'ombre. Quatre points sur six et toujours aucune défaite : comptablement, les débuts de Brahim Hemdani sont plutôt réussis. Pour sa première sur le banc, l'ancien Marseillais avait vu ses hommes livrer une prestation convaincante contre la Zambie (3-1). Quatre jours plus tard, le visage affiché au Burundi était nettement moins séduisant, mais les Fennecs avaient montré des ressources mentales pour remonter deux buts et arracher le nul (2-2). Tout n'a cependant pas convaincu. Désormais consultant pour beIN Sports, l'ancien défenseur Djamel Benlamri a notamment pointé les errements défensifs, le manque d'équilibre au milieu et plusieurs choix du nouveau sélectionneur. Face au Niger, Hemdani aura justement l'occasion d'effectuer de nouveaux tests sans la pression du résultat. Et quatre joueurs pourraient particulièrement en profiter.

Sohaib Naïr, Zineddine Belaïd, Abdelatif Ramdane et Adil Bourabaa figurent parmi les principales options envisagées par le staff pour obtenir du temps de jeu. D'autres changements restent également possibles. En défense, Naïr et Belaïd ont assisté depuis le banc au nul contre le Burundi et pourraient permettre à Hemdani de faire souffler certains titulaires tout en testant de nouvelles associations. Dans les cages, Abdelatif Ramdane pourrait également avoir sa chance. Le gardien du MC Alger avait été convoqué avec Melvin Mastil et le jeune Kilian Belazzoug pour profiter notamment de la suspension de Luca Zidane. Jusqu'ici, c'est Mastil qui a occupé le poste. Mais la curiosité pourrait surtout venir d'Adil Bourabaa. Initialement convoqué avec les U23, le milieu de 21 ans a finalement rejoint les A pour remplacer Nabil Bentaleb, forfait sur blessure. Auteur de 3 buts et 2 passes décisives avec Le Mans en ce début de saison, il pourrait connaître ses premières minutes avec les Fennecs,

Après avoir dû gérer l'urgence des éliminatoires de la CAN 2027 pour ses débuts, Hemdani dispose donc cette fois d'un véritable laboratoire. Face au Niger, le résultat comptera forcément, mais l'enjeu sera surtout de voir davantage de joueurs à l'œuvre et d'élargir les solutions à disposition du nouveau sélectionneur.

LE COUP D'ENVOI DU MATCH AMICAL FACE AU NIGER AVANCÉ À 18H00

Le coup d'envoi du match amical de la sélection algérienne face à son homologue du Niger, prévu le mardi 6 octobre au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou, a été avancé à 18h00, au lieu de 20h30 comme initialement programmé, a indiqué samedi la Fédération algérienne de football (FAF). Après une journée de repos accordée par le staff technique, les joueurs de la sélection nationale ont repris vendredi les entraînements, sous la conduite du sélectionneur national, Brahim Hemdani et de son staff en vue du match de mardi prochain. Les coéquipiers de Samir Chergui ont travaillé essentiellement sur les aspects technico-tactiques.

La séance s'est déroulée dans une ambiance sereine et détendue, avec une forte implication et une grande détermination de l'ensemble du groupe. Pour rappel, la sélection algérienne avait bien entamé les qualifications de la CAN 2027 en dominant la Zambie (3-1) à Tizi-Ouzou, avant de décrocher le nul à Bujumbura face au Burundi (2-2). L'Algérie occupe la première place du groupe I avec quatre points, devant la Zambie et le Togo (3 points), tandis que le Burundi compte un point. La sélection nationale retrouvera les qualifications en novembre prochain, avec une double confrontation face au Togo, d'abord à domicile, puis à Lomé, dans le cadre des troisième et quatrième journées, programmées du 9 au 17 novembre. Les deux premiers de chaque groupe décrocheront leur billet pour la phase finale de la CAN-2027, prévue du 19 juin au 17 juillet 2027 au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie.

Belloumi en lice pour une distinction avec Hull City

BACHIR BELLOUMI continue de se faire remarquer en Angleterre. L'international algérien figure parmi les candidats au prix du plus beau but du mois de septembre à Hull City, après son doublé face à Chelsea en Premier League. Le club anglais a retenu quatre réalisations pour cette distinction. Les deux buts de Belloumi, inscrits contre Chelsea à Stamford Bridge, figurent dans la sélection, aux côtés du but de Mohamed-Ali Cho face à Newcastle United et de celui d'Alfie Bray avec les U18 contre Bristol City. Le 12 septembre dernier, Belloumi avait marqué à deux reprises face aux Blues. Il avait d'abord permis à Hull City de revenir au score, avant de donner l'avantage aux siens. La rencontre s'était finalement achevée sur un score de parité (2-2) à Stamford Bridge. Le milieu offensif algérien avait également été retenu parmi les candidats au titre de meilleur joueur de Premier League du mois de septembre.

La distinction est finalement revenue à Pascal Groß, le milieu de terrain de Brighton. Belloumi avait également affiché une bonne forme avec la sélection algérienne lors des deux rencontres face



à la Zambie et au Burundi, dans le cadre des éliminatoires de la CAN 2027.

SÉLECTION NATIONALE ALGÉRIENNE FÉMININE

Quatre nouvelles joueuses pour la Centrafrique !

Quelques semaines après leur belle CAN 2026, les Vertes retrouvent la compétition. Farid Benstiti a convoqué 26 joueuses pour affronter la Centrafrique les 9 et 13 octobre en qualifications olympiques.

Farid Benstiti a dévoilé la liste de l'équipe nationale féminine retenue pour la double confrontation face à la République centrafricaine, comptant pour le deuxième tour des éliminatoires africaines des Jeux olympiques de Los Angeles 2028. Après leur brillante qualification pour la prochaine Coupe du monde de la FIFA – Brésil 2027, une première dans les annales du football féminin algérien, et une troisième place à la Coupe d'Afrique des nations (CAN) – Maroc 2026, les Vertes seront de retour ce lundi au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa en prévision de leur double confrontation face à la République Centrafricaine dans le cadre du 2e tour préliminaire des éliminatoires du tournoi de football féminin des Jeux Olympiques de Los Angeles 2028. Après un accord passé avec la fédération centrafricaine de football, les deux rencontres (en aller et retour) auront lieu à Alger, les 9 et 13 octobre au stade du 5 juillet 1962 (18h00). Pour les besoins de ce regroupement, le sélectionneur national, Farid Benstiti, a convoqué 26 joueuses parmi lesquelles quelques nouvelles têtes, telles que les défenseures Célina Ould Hocine (Paris FC, France), Sarah Compaore (Olympique de Marseille, France), les milieux de terrain Nesrine Bahlouli (Al-Nassr FC, Arabie Saoudite) et Anaïs Oularbi (Vancouver Rise, Canada) ainsi que l'attaquante Célia Aggoune (RC Lens, France).



Les deux rencontres sont programmées les 9 et 13 octobre 2026 à 18h00. Chez les gardiennes figurent Chloé Yamina N'Gazi, Amina Haley et Amel Bernabdallah. En défense, le sélectionneur a convoqué Mélline D'Oria, Célina Ould Hocine, Ouassila Alouache, Morgane Belkhiter, Inès Belloumou, Emma Sahrina Smaali, Lana Smits Ouraghi et Sarah Compaoré. Au milieu, Melissa Bethi, Wissem Bouzid, Lina Boussaha, Sofia Bekhaled, Nesrine Bahlouli, Amira Ould Braham, Marine Dafeur, Anaïs Oularbi et Aïcha Hamideche ont été retenues. En attaque, Laura Taleb Muller, Ikram Adjabi, Lynda Bendris, Célia Aggoune, Inès Khiri et Nouhed Nail complètent le groupe. Célina Ould Hocine, Sarah Compaoré, Nesrine Bahlouli et Anaïs Oularbi vont toutes les quatre découvrir l'équipe d'Algérie A pour la première fois, même si Oularbi a déjà connu les sélections de jeunes algériennes.

Les Vertes se retrouveront pour la première fois depuis leur belle CAN 2026. L'Algérie avait éliminé la Côte d'Ivoire (2-1) en quart de finale avant de s'incliner face au Malawi (1-3) en demi-finale, puis de décrocher la troisième place contre le Maroc aux tirs au but (1-1, 3-2 t.a.b.). Ce parcours leur avait également offert une qualification historique pour la Coupe du monde féminine 2027 au Brésil.

La pépite de Vancouver, Naila Anaïs Oularbi, débarque enfin !

LE SÉLECTIONNEUR national de l'équipe d'Algérie féminine, Farid Benstiti, a dévoilé sa liste de 26 joueuses retenues pour la double confrontation cruciale face à la République centrafricaine. Parmi les noms couchés sur le papier figure une surprise qui n'en est pas tout à fait une pour les observateurs attentifs : Naila Anaïs Oularbi. À seulement 23 ans, la milieu de terrain du Vancouver Rise FC s'apprête à honorer sa toute première convocation avec l'équipe nationale A, concrétisant ainsi une progression linéaire et un choix du cœur qui remonte à sa plus tendre enfance.

Cette convocation marque un tournant, non seulement pour la carrière de la joueuse, mais aussi pour le projet de jeu des Fennecs au féminin, engagées dans une course contre la montre pour les éliminatoires africaines des Jeux Olympiques de Los Angeles 2028.

Pour comprendre l'effervescence autour de l'arrivée d'Anaïs Oularbi chez les Vertes, il faut se pencher sur un parcours de vie et de sport singulier. Née à Kouba, en Algérie, le 24 mars 2003, la jeune fille émigre très tôt avec sa famille pour s'installer à Montréal, au Canada. C'est sur les terrains québécois qu'elle tape ses premiers ballons, s'imposant rapidement comme un profil hors norme. Passée notamment par la structure locale de l'académie du FC Barcelone à Montréal, elle intègre par la suite le championnat semi-professionnel du Québec sous les couleurs du CS Mont-Royal Outremont.

Son talent technique et son intelligence tactique lui ouvrent rapidement les portes du système universitaire américain (NCAA), véritable usine à championnes du football féminin mondial. Elle défend d'abord les couleurs des Radford Highlanders (2021-2022) avant de parfaire son jeu de transition et son endurance physique chez les UAB Blazers de l'Université d'Alabama à Birmingham en 2023. L'année 2026 marque l'entrée d'Oularbi dans la cour des grandes. Le Canada lance la Northern Super League (NSL), sa toute première ligue professionnelle de football féminin. Flairant le bon coup, la franchise du Vancouver Rise FC recrute la binationale. Un pari payant : alignée au milieu de terrain ou sur l'aile, Oularbi s'impose comme une titulaire indiscutable, inscrivant 3 buts et délivrant plusieurs passes décisives au cours de la saison inaugurale. C'est ce statut de professionnelle accomplie, évoluant dans un championnat au rythme physique intense, qui a fini par convaincre Farid Benstiti de l'appeler pour franchir le dernier palier. Si Anaïs Oularbi s'apprête à découvrir le vestiaire des «A», le maillot vert et blanc ne lui est absolument pas étranger. Contrairement à d'autres joueuses binationales dont le processus de réflexion s'étire sur des années, Oularbi a lié son destin footballistique à son pays natal dès son plus jeune âge.

En 2019, alors qu'elle n'a que 15 ans, elle est repérée par la Fédération Algérienne de Football (FAF). Elle intègre immédiatement la sélection des moins de 20 ans (U20). Cette même année, elle participe activement au sacre de l'Algérie lors du tournoi de l'UNAF U21 en se frottant à des joueuses plus âgées qu'elle. Au total, elle cumule 16 apparitions avec les U20, devenant la capitaine technique de sa génération et démontrant, malgré l'éloignement géographique, un attachement viscéral aux couleurs nationales. Elle figurera à nouveau dans les plans de la FAF en 2023 lors des stages intermédiaires. Sa convocation d'octobre 2026 n'est donc pas un choix opportuniste, mais la suite logique d'un amour entamé sept ans plus tôt au sein des sélections de jeunes. L'intégration d'Anaïs Oularbi ainsi que des trois autres nouvelles binationales appelées pour la première fois (Sarah Compaoré, Nesrine Bahlouli et Célina Ould Hocine) s'inscrit dans un plan bien précis. Les Vertes affrontent la République centrafricaine les 9 et 13 octobre 2026 (deux rencontres prévues à 18h00) pour le compte du deuxième tour des éliminatoires de la zone Afrique pour les Jeux Olympiques de Los Angeles 2028.

Sur le papier, l'Algérie part favorite face aux Centrafricaines. Néanmoins, les matchs pièges sont légion sur le continent. L'intégration de sang neuf et de joueuses compétitives comme Oularbi permet d'amener une saine émulation au sein du groupe. À Vancouver, la jeune femme a prouvé qu'elle n'avait pas peur de la pression. Sous la tunique des Vertes, elle aura à cœur de prouver que la confiance placée en elle par le staff technique est amplement méritée. Le public algérien, quant à lui, a hâte de voir à l'œuvre cette «pépite de Vancouver» qui pourrait bien devenir la nouvelle plaque tournante de l'équipe nationale féminine pour la décennie à venir.

BELAILI : LE TAS FIXE UNE DATE, LE MCA CONTRE-ATTAQUE !

LE DOSSIER Youcef Belaïli connaît un nouveau développement, à la fois sur le plan international et en Algérie. Alors que l'international algérien poursuit sa saison avec l'Espérance de Tunis, son affaire avec l'AC Ajaccio va connaître une nouvelle étape devant le Tribunal arbitral du sport (TAS), tandis que le MC Alger renforce de son côté son dispositif juridique dans le litige qui l'oppose au joueur.

Le TAS a officiellement fixé au 10 novembre 2026 l'audience consacrée au recours de Belaïli contre la sanction prononcée par la FIFA. Le dossier, référencé CAS 2026/A/12520, oppose le joueur à l'instance internationale dans le cadre du contentieux lié à son ancien passage à Ajaccio. L'affaire remonte à la saison 2022-2023, lorsqu'un différend avait éclaté autour de sommes financières et de documents liés à la fin de l'aventure du joueur avec le club corse. Le dossier avait ensuite été porté devant la FIFA, sur fond d'accusations relatives à des documents contestés. En mars 2026, l'instance internationale avait prononcé une suspension de douze mois à l'encontre de Belaïli. L'Algérien avait alors saisi le TAS pour contester cette décision. En août, l'exécution de la sanction a été provisoirement suspendue, ce qui lui a permis de reprendre la compétition avec l'Espérance de Tunis. Cette mesure ne constituait toutefois pas nécessairement un règlement définitif du litige.

Le 10 novembre constituera donc une nouvelle échéance importante. La fixation de cette audience ne signifie cependant pas qu'un verdict sera obligatoirement rendu le même jour, la décision dépendant du déroulement de la procédure et des délibérations du TAS. En parallèle, le dossier Belaïli connaît un autre volet avec le MC Alger. Selon Compétition, la direction mouloudéenne, qui affirme disposer d'un engagement signé par le joueur, a décidé de renforcer son arsenal juridique en faisant appel au spécialiste du droit sportif Slim Boulasnem. Une réunion avec les responsables du club doit permettre d'examiner les documents en possession du MCA et la portée exacte de l'accord conclu avec Belaïli. Le conflit remonte à l'été dernier, lorsque le Mouloudia avait annoncé un accord avec l'international algérien. Le club avait alors indiqué que celui-ci était notamment lié à l'évolution de la situation juridique du joueur et à sa visite médicale. Par la suite, Belaïli a poursuivi son aventure avec l'Espérance, poussant le MCA à défendre sa position.



L'essor des collaborations humaines et artificielles, un nouveau cap !

De la prise de décision automatisée aux graphes de connaissances, l'IA redéfinit les règles du jeu dans les entreprises. Mais derrière ces avancées se cachent des défis de taille : expliquer ses décisions, garantir la fiabilité des résultats et limiter son impact environnemental.

Dans un contexte d'évolution rapide de l'intelligence artificielle, 2025 promet d'être une année de progrès remarquables. Alors que beaucoup se concentrent sur les usages de l'IA, un examen plus approfondi révèle que nous sommes à l'aube d'un changement de paradigme. Nous assistons non seulement à la montée en puissance de machines intelligentes, mais aussi aux premiers pas d'un avenir où l'IA transcendera les capacités humaines ou a minima certaines de ses capacités.

Une étape (de plus) vers l'IA généralisée

L'une des évolutions les plus passionnantes en 2025 sera l'utilisation généralisée de plusieurs agents d'intelligence artificielle travaillant en tandem ; une étape qui nous rapproche de la Singularité, même si nous ne l'atteindrons pas en 2025 et qu'elle peut être même qualifiée d'utopie par certains spécialistes IA. Mais nous assisterons à un changement fondamental dans le mode de fonctionnement de l'IA. Au lieu de s'appuyer sur un seul modèle d'IA pour générer des idées ou prendre des décisions, plusieurs modèles d'IA générative se recouperont, comparant leurs résultats pour améliorer la précision et réduire les erreurs ou les « hallucinations ».
Ce concept d'agents d'IA qui « parlent » entre eux est incroyablement prometteur pour améliorer la fiabilité des connaissances générées par l'IA. Cela nous rapproche d'un avenir où l'IA pourra créer, valider et affiner des idées de manière autonome. Toutefois, cette évolution s'accompagne d'un nouveau point de vigilance autour de la question centrale de la confiance : comment pouvons-nous nous assurer que les résultats d'une IA sont suffisamment crédibles pour être validés par une autre ?
La transparence comme la responsabilité seront essentielles pour que cette approche soit réellement efficace. Les entreprises devront exiger des explications de la part des systèmes d'IA et comprendre le raisonnement qui sous-tend chaque décision prise par les modèles. Sans ces garanties, une IA non contrôlée risque de générer des informations inexactes ou biaisées que d'autres systèmes pourraient accepter aveuglément, ce qui pourrait conduire à une diffusion plus rapide de la désinformation.

L'IA en tant que partenaire de confiance dans les entreprises

Au fil de son évolution, l'IA générative s'affirmera comme un partenaire de confiance pour les entreprises en prenant en charge des tâches automatisées plus complexes. Elle permettra aux collaborateurs de se concentrer sur des rôles plus stratégiques et plus gratifiants et s'engager dans des tâches créatives telles que la résolution de problèmes et la prise de décision.
La nécessité pour l'IA d'être transparente dans ses processus de décision deviendra une exigence non négociable pour les entreprises. Cette évolution vers une IA explicable contribuera à résoudre le problème de longue date des modèles d'IA perçus comme des « boîtes noires ». Elle permettra à l'IA de fonctionner comme un outil réactif et un partenaire proactif dans la stratégie de l'entreprise. En élaborant diverses hypothèses, en proposant un processus de vérification et en présentant la validité d'une conclusion, l'IA pourra formuler des « hypothèses » créatives et découvrir de nouvelles règles que les humains ne pouvaient pas imaginer.
Cette évolution vers une IA qui raisonnera et expliquera, sera essentielle pour prendre des décisions d'entreprise de plus en plus complexes et contribuera à renforcer la confiance dans les systèmes d'IA en tant qu'assistants fiables et responsables.

L'adoption à grande échelle de l'IA et les préoccupations en matière de durabilité

Les LLM (Large Language Model) vont s'imposer dans les entreprises dans les 12 à 18 prochains mois car ils excellent dans la compréhension des données non structurées (jusqu'à 90 % de toutes les données d'entreprise), ce qui en fait des outils inestimables pour obtenir des informations à partir de vastes ensembles de données. Pour en tirer pleinement parti, il sera crucial de transformer ces données en formats structurés, comme des graphes de connaissances, afin de les rendre plus accessibles au traitement et à l'analyse par l'IA.
À mesure que les LLM s'intègrent dans les activités quotidiennes des entreprises, l'un des plus grands défis sera de gérer la consommation d'énergie et l'empreinte carbone associées au fonctionnement de ces systèmes d'IA à grande échelle. Le développement de modèles plus économes en énergie est indispensable pour rendre cette technologie durable et rentable.
Les 12 prochains mois seront déterminants pour l'avenir de l'IA. Nous assistons à l'essor rapide des entreprises alimentées par l'IA. Il est de notre responsabilité de veiller à ce que les principes d'éthique, de transparence et de responsabilité guident ces avancées. L'avenir de l'IA n'est pas seulement une question de progrès technologique ; il s'agit de construire un avenir où l'IA, avec son potentiel d'autonomisation et de bénéfice pour l'ensemble de l'humanité, nous remplit d'espoir et d'optimisme.

Une campagne de malvertising a infecté plus d'un million d'appareils

EN EXPLOITANT des publicités intégrées à des vidéos sur des sites de streaming illégaux, Storm-0408 a orchestré une campagne sophistiquée de malvertising touchant plus d'un million d'appareils. Microsoft vient de publier un rapport détaillé de cette campagne massive qui rappelle à tous les risques majeurs véhiculés par les sites de piratage de films et retransmissions sportives.
L'attaque aurait commencé dès décembre sur des sites illégaux de streaming pirate (notamment de streaming sportif et de films) où les cybercriminels ont intégré des redirecteurs malveillants dans les publicités affichées pendant la lecture des vidéos. Lorsqu'un utilisateur clique sur ces publicités trompeuses (pensant souvent en réalité simplement lancer le streaming), il est redirigé à travers plusieurs sites intermédiaires vers des dépôts malveillants hébergés principalement sur GitHub, mais aussi sur Discord et Dropbox.
« Les sites de streaming intégraient des redirecteurs de malvertising directement placés dans les contenus vidéos pour générer des revenus par vue ou par clic », explique l'équipe de Microsoft Threat Intelligence dans son rapport technique.
L'attaque se déroule en quatre phases distinctes :
– Phase initiale : Téléchargement d'un logiciel malveillant depuis GitHub qui sert de « dropper » pour les étapes suivantes
– Deuxième phase : Collecte d'informations système (taille de la mémoire, détails graphiques, résolution d'écran, système d'exploitation) et exfiltration de ces données
– Troisième phase : Déploiement de scripts PowerShell ou d'exécutables qui téléchargent des charges utiles supplémentaires
– Dernière phase : Installation de voleurs d'informations (spywares) et de logiciels de contrôle à distance
Parmi les logiciels malveillants déployés à l'occasion de cette vaste campagne figurent notamment :
– Lumma Stealer : Un malware qui extrait les identifiants de connexion et les données des navigateurs
– Doenerium (version mise à jour) : Un voleur d'informations avancé.

L'IA gagne en puissance, mais ses hallucinations empirent

Une nouvelle vague de systèmes IA, dits de « raisonnement automatisé », produisent de plus en plus souvent des informations erronées. Même les entreprises d'IA ne savent pas pourquoi.



Le mois dernier, un robot d'intelligence artificielle au soutien technique de Cursor – un outil destiné aux programmeurs informatiques – a alerté ses clients d'un changement dans la politique de l'entreprise : ils n'étaient plus autorisés à utiliser Cursor sur plus d'un ordinateur.

Des messages furieux ont fusé dans les forums internet. Certains ont résilié leur compte Cursor. Certains se sont encore plus fâchés quand les excuses sont arrivées : le robot IA avait inventé de toutes pièces le changement de politique.

« La politique est inchangée. Vous êtes bien sûr libres d'utiliser Cursor sur plusieurs machines », a écrit sur Reddit Michael Truell, PDG et cofondateur de l'entreprise. « Malheureusement, c'est une réponse incorrecte d'un robot d'assistance IA. »

Deux ans après l'arrivée de ChatGPT, les entreprises technologiques, les employés de bureau et les particuliers utilisent les robots d'IA pour des tâches de plus en plus variées. Mais il n'existe toujours aucune garantie de l'exactitude des informations obtenues.

« SYSTÈMES DE RAISONNEMENT »

Les technologies les plus récentes et puissantes, appelées « systèmes de raisonnement » – d'OpenAI, Google et DeepSeek, entre autres – génèrent plus d'erreurs. Elles sont bien meilleures en mathématiques, mais leur maîtrise des faits est moindre. On ne sait pas exactement pourquoi.

Ces robots d'IA sont basés sur des systèmes mathématiques qui apprennent en analysant une pléthore de données numériques. Ils n'ont pas la capacité de distinguer le vrai du faux. Parfois, ils inventent : un phénomène IA appelé « hallucinations ». Lors d'un test, le taux d'hallucinations des nouveaux systèmes d'IA atteignait 79 %.

La meilleure réponse est devinée grâce à des probabilités mathématiques, pas par un ensemble strict de règles définies par des humains. Alors l'IA commet des erreurs.

« Malgré tous nos efforts, il y aura toujours des hallucinations, ça ne s'en ira jamais », estime Amr Awadallah, un ancien cadre de Google, qui a fondé Vectara, une jeune pousse qui développe des outils d'IA pour entreprises.

Cette réalité soulève depuis longtemps des inquiétudes quant à la fiabilité de ces systèmes. Ils sont utiles pour rédiger des travaux universitaires, synthétiser des documents administratifs ou générer du code informatique, mais leurs erreurs posent problème.

Les robots de l'IA liés à Google, Bing et d'autres moteurs de recherche génèrent parfois des résultats ridiculement inexacts. Vous cherchez un bon marathon sur la côte Ouest ? « Il y en a un bon à Philadelphie. » La meilleure source de glucides ? « Viande, produits laitiers et œufs. » Vous demandez combien il y a de foyers dans l'Illinois ? Ils pourraient citer une source qui ne contient pas cette information.

Ces hallucinations ne sont pas un problème majeur pour tout le monde, mais c'en est un si on utilise cette technologie en droit, en médecine ou avec des données commerciales importantes.

OKAHU, AU CAS OÙ

« On passe beaucoup de temps à trier le vrai du faux », explique Pratik Verma, cofondateur et PDG d'Okahu, une entreprise qui aide les entreprises à gérer le problème des hallucinations. « Ne pas gérer ces erreurs revient à éliminer la valeur des systèmes d'IA, qui sont censés automatiser ces tâches pour vous. »

Sollicités pour cet article, Cursor et M. Truell n'ont pas répondu.

Depuis 2023, OpenAI, Google et leurs pairs ont amélioré leur IA et réduit la fréquence de ces erreurs. Mais avec l'arrivée des systèmes de raisonnement, les erreurs augmentent. Selon les tests d'OpenAI, ses derniers systèmes font plus d'hallucinations que son système précédent.

DE PLUS EN PLUS FRÉQUENTES

Son système le plus puissant, o3, hallucine 33 % du temps lors du test de référence PersonQA d'OpenAI (une série de questions sur des personnalités publiques). C'est deux fois plus que o1, le précédent système de raisonnement d'OpenAI. Le nouveau système o4-mini a un taux d'hallucination encore plus élevé : 48 %.

Soumis à un autre test, SimpleQA (des questions plus générales), o3 et o4-mini ont eu des taux d'hallucination de 51 % et 79 % ; la version o1 s'en tirait moins mal, à 44 %. Dans une étude détaillant les tests, OpenAI conclut qu'il faut plus de recherches pour expliquer ce problème. Comme les systèmes d'IA traitent des quantités de données plus grandes que ce que l'esprit humain peut appréhender, les ingénieurs ont du mal à comprendre leur comportement fautif.

Selon des tests indépendants, les taux d'hallucination sont aussi en hausse dans les modèles de raisonnement de Google, DeepSeek et autres sociétés d'IA.

Depuis la fin de 2023, la société de M. Awadallah, Vectara, suit le taux d'erreur des robots conversationnels d'IA. Elle leur demande d'effectuer une tâche simple et facilement vérifiable : résumer des articles sur l'actualité. Même dans ce cas, les robots inventent : selon les premières estimations de Vectara, la fréquence d'informations inventées oscillait entre 3 % et 27 %.

« APPRENTISSAGE PAR RENFORCEMENT »

Durant les 18 mois suivants, OpenAI et Google ont abaissé ces chiffres à 1 % ou 2 %. D'autres, comme Anthropic, de San Francisco, à autour de 4 %. Mais avec les systèmes de raisonnement, le même test révèle des hausses. Celui de DeepSeek, R1, hallucine 14,3 % du temps et o3, d'OpenAI, est à 6,8 %.

Pendant des années, les entreprises d'IA ont utilisé une méthode simple : plus on empilait de données internet dans les systèmes d'IA, plus ils étaient performants. Mais une fois avalée la quasi-totalité des textes en anglais sur l'internet, il a fallu trouver un nouveau moyen d'améliorer l'IA.

Ces entreprises s'appuient donc davantage sur l'« apprentissage par renforcement ». Grâce à cette technique, un système peut apprendre un comportement par essais et erreurs. Cela fonctionne bien dans certains domaines, comme les mathématiques et la programmation informatique. Mais c'est insuffisant dans d'autres domaines.

« La façon dont ces systèmes sont entraînés les amène à se concentrer sur une tâche et à en oublier d'autres », explique Laura Perez-Beltrachini, chercheuse à l'université d'Édimbourg, qui fait partie d'une équipe étudiant de près le problème des hallucinations.

Cryptomonnaies La plateforme Coinbase affectée par un piratage



(SAN FRANCISCO) Coinbase, la première plateforme d'échanges de cryptomonnaies des États-Unis, a annoncé jeudi qu'un récent piratage allait lui coûter jusqu'à 400 millions de dollars pour rembourser ses clients qui ont perdu des fonds. L'entreprise a indiqué dans un communiqué avoir été contactée par des pirates informatiques ayant eu accès à des données d'utilisateurs.

Le groupe de pirates a demandé 20 millions de dollars à Coinbase pour garder le silence, mais la société dit avoir refusé de payer et promis de rembourser toutes les personnes qui ont été escroquées.

Dans un document déposé auprès du gendarme boursier américain, la SEC, la plateforme a estimé les coûts entre « 180 et 400 millions de dollars ».

Mais l'examen « plus approfondi des pertes potentielles, des demandes d'indemnisation et des recouvrements éventuels pourraient augmenter ou diminuer cette estimation de manière significative », a-t-elle précisé.Son action perdait 6,5 % à 14 h (heure de l'Est) à la Bourse de New York. Coinbase a expliqué que les cybercriminels avaient « soudoyé un groupe d'agents de son service client », basés à l'étranger. « Ces initiés ont abusé de leur accès aux systèmes d'assistance à la clientèle pour voler les données des comptes d'un petit sous-ensemble de clients » et les inciter à leur envoyer des fonds, a détaillé l'entreprise.

Elle a précisé qu'ils n'ont pas eu accès aux mots de passe et clés privées, et que le vol de données a affecté moins d'1 % des utilisateurs.

« Nous créons un fonds de récompense de 20 millions de dollars pour toute information permettant l'arrestation et la condamnation des criminels responsables de cette attaque », a-t-elle encore mentionné.

L'inventeur de la Game Boy était à l'origine chargé de l'entretien et de la maintenance chez Nintendo !



GUNPEI YOKOI, vous ne connaissez certainement pas ce nom, mais ses inventions ont façonné votre enfance. En effet, Yokoi est l'inventeur de la Game Boy, et du D-pad, le contrôleur multidirectionnel que l'on retrouve sur toutes les manettes de jeu.
Avant d'inventer la première console de jeux portable et l'une des pièces les plus importantes de la technologie du jeu vidéo qui a révolutionné ce secteur, Gunpei Yokoi était chargé de la maintenance et de l'entretien des machines utilisées pour fabriquer les cartes Hanafuda (un jeu de cartes traditionnel japonais) chez Nintendo.
Yokoi a commencé à créer des jouets durant son temps libre et en 1966, le président de Nintendo, Hiroshi Yamauchi, a aperçu ses inventions par hasard dans l'usine où il travaillait et ce fut le tournant de la carrière de l'homme de maintenance.
Gunpei Yokoi a rapidement gravi les échelons dans l'entreprise japonaise. Non seulement il a inventé la Game Boy mais a aussi été derrière les capacités surhumaines de l'un des personnages les plus emblématiques des jeux vidéo Mario, et l'apparition du mode multi-joueurs dans ce jeu en introduisant son frère Luigi.

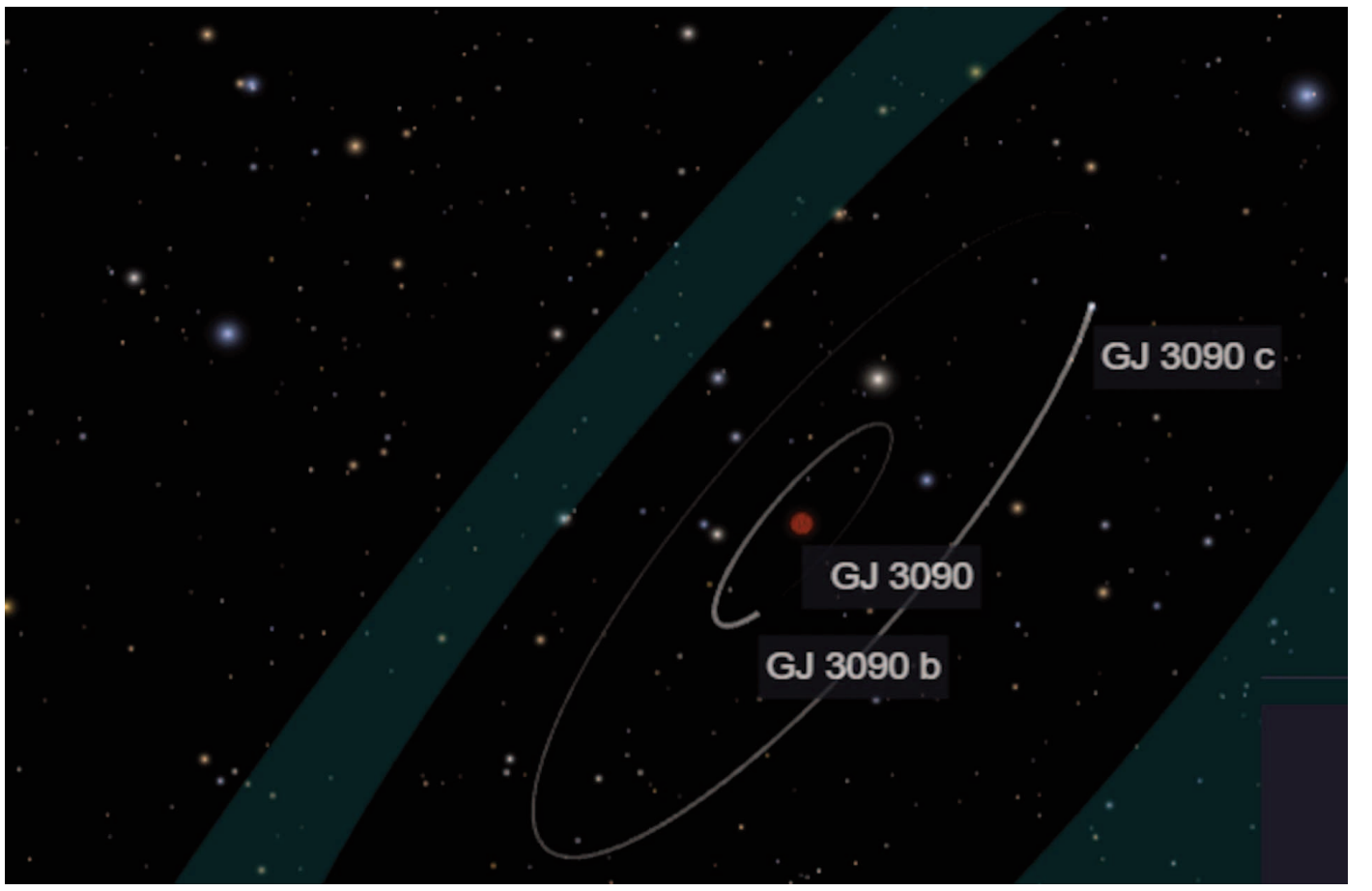
Le coût d'exploitation d'un porte-avions américain est de 7 millions de dollars par jour !

Les porte-avions Gerald R. Ford sont une nouvelle classe de porte-avions de l'US Navy (la Marine des Etats-Unis). Ils sont destinés à remplacer les anciens porte-avions de classe Nimitz. Ces navires de guerre qui servent de base aux avions de combat sont dotés de nouvelles technologies comme le système de lancement électromagnétique des avions, ils ont aussi un système d'automatisation très efficace qui permet de réduire les membres d'équipage, et une conception de réacteurs nucléaires plus sophistiquée pour produire plus de puissance. La construction de cet engin surpuissant coûte environ 9 milliards de dollars.

Pourquoi la Vodka ne gèlera pas si vous la mettez dans le congélateur !

LA RAISON pour laquelle la vodka et la plupart des spiritueux ne gèleront jamais dans le congélateur est que tandis que l'eau se solidifie à 0°C, l'éthanol que contiennent les spiritueux puissants se congèle à -114°C.
Les points de congélation de divers spiritueux dépendent du pourcentage d'alcool qu'ils contiennent. Les liqueurs qui ne sont pas fortes par rapport à d'autres ont des points de congélation plus élevés parce que ces variétés contiennent plus d'eau que d'alcool, et vice versa.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS



GJ 3090 b, l'étrange planète qui tourne à l'envers et qui fait tourner la tête des astronomes

Un temps exceptionnelles, les découvertes d'exoplanètes font désormais presque partie du quotidien astronomique. Mais cette surabondance d'astres localisés et nommés réserve aussi de belles surprises, car nombreuses sont les planètes qui ne se comportent pas comme on l'attendrait d'elles, bousculant d'autant nos modèles théoriques et parfois trop terre à terre.



C'est le cas de GJ 3090 b, découverte en 2022 grâce au télescope spatial TESS, avec l'aide du spectrographe NIRPS, de fabrication suisse et installé à l'Observatoire de La Silla, dans le nord du Chili. Cette planète est comparable à la géante Neptune de notre système solaire, avec un rayon qui équivaut à 2,2 fois celui de la Terre et sa masse à 4,5 fois celle de notre planète. Jusqu'ici rien d'exceptionnel, car les exoplanètes sub-neptuniennes semblent être les plus répandues dans la Voie lactée, rappelle l'Académie de Nancy-Metz.
Mais c'est par rapport à son étoile que celle-ci ne tourne pas rond.
D'abord, GJ 3090 b se trouve extrêmement proche de son étoile, une naine rouge plus froide et plus petite que notre Soleil. Elle orbite autour d'elle en une année qui ne dure que 2,9 jours, et ce, de manière particulièrement désalignée: l'angle entre son axe orbital et l'axe de rotation stellaire atteint environ 136 degrés. À titre de comparaison, dans le système solaire, cet angle varie entre 3 et 7 degrés selon les planètes, la Terre affichant une valeur de 7 degrés. Seuls cinq autres systèmes multiplanétaires connus possèdent une planète désalignée avec un angle supérieur à 70 degrés, souligne l'Université de Genève dans un communiqué de presse.

Une planète rétrograde

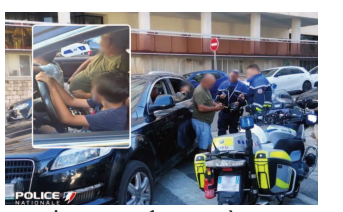
Mais le plus étonnant, par-dessus le marché, c'est qu'elle tourne à l'envers. L'exoplanète tourne sur elle-même dans le sens opposé de celui de son étoile. Or, la majorité des planètes connues orbitent autour de leur étoile dans la même direction que celle-ci, et approximativement dans le même plan, bien qu'il existe deux exceptions dans notre propre système solaire. Si Vénus et Uranus tournent aussi dans un sens rétrograde, elles restent au moins relativement alignées avec leurs sœurs planètes. GJ 3090 b, ne tourne juste pas rond, quelle que soit la perspective que l'on retient.
Les astronomes tentent de trouver une explication à ce comportement peu conventionnel, ce qui s'avère d'autant plus difficile que ce système ne semble pas abriter d'astre massif, une autre étoile ou une planète géante, qui pourrait influencer l'orbite.
"L'absence de compagnon massif pour expliquer cette orbite singulière va nous amener à étudier d'autres hypothèses", confirme Vincent Bourrier, maître d'enseignement et de recherche au Département d'astronomie de la Faculté des sciences de l'UNIGE et co-auteur de l'étude. "Pour GJ 3090, l'étoile pourrait avoir accrété un disque secondaire désaligné et rétrograde dans lequel les planètes du système se seraient formées." Mais pendant que les astronomes se creusent les méninges sur Terre, la drôle de planète qui ne tourne pas rond conserve ses mystères. D'autant qu'à 73 années-lumière de notre planète, nous ne sommes pas près d'aller lui rendre visite.

L'image impressionnante d'un arbre frappé par la foudre en France



UN CONSEILLER municipal de Reffannes, dans les Deux-Sèvres, un département du centre-ouest de la France, a immortalisé un arbre en train de littéralement brûler de l'intérieur après avoir été frappé par la foudre. L'image, assez spectaculaire, a été partagée sur Facebook par la commune et reprise par plusieurs médias, dont Charente Libre.
Anthony Renaudon a pris cette photo tôt ce lundi matin. Vers 7 heures, l'élu a aperçu des couleurs rouges et orangées dans une prairie située à environ 400 mètres de chez lui. Il a alors saisi son appareil photo, pris sa voiture et immortalisé le vieux frêne.Selon Anthony Renaudon, formé à la lutte contre l'incendie dans le cadre de son métier, la foudre a frappé l'arbre "sûrement aux alentours de 4 ou 5 heures du matin". On ignore toutefois si le tronc était déjà creux avant d'avoir été frappé par la foudre.
Le sol étant mouillé, il n'y avait pas de risque de propagation, toujours selon l'élu local, qui a appelé les pompiers vers 7h15. Aidés par un agriculteur, ils ont coupé plusieurs branches pour éviter qu'elles chutent, précise La Nouvelle République.

Son père était sur le siège passager: la police marseillaise interpelle un garçon de 9 ans au volant d'une voiture



UN POLICIER marseillais a procédé, vendredi dernier, à une interpellation pour le moins inhabituelle. Un garçon de 9 ans a été surpris alors qu'il sillonnait les rues de la cité phocéenne au volant d'un SUV, rapportent plusieurs médias français. Et il ne voyageait pas seul: son père et un autre enfant occupaient les sièges passagers.

Brésil: les déclarations de Jair Bolsonaro ont, à elles seules, accéléré la déforestation de l'Amazonie

Une étude internationale établit un lien entre les prises de parole de Jair Bolsonaro et de son gouvernement contre la protection des forêts, et la hausse de la déforestation dans les régions où ces messages étaient davantage exposés. Les chercheurs estiment que ces déclarations auraient contribué à la disparition de 190 à 1 700 km² de forêt en 2019.



Jair Bolsonaro a été président du Brésil de 2019 à 2023. Durant les premiers mois de son mandat, lui et plusieurs de ses ministres ont fait de nombreuses déclarations hostiles aux politiques de protection de la forêt amazonienne. Une étude menée par des chercheurs de l'Université de Bonn, de l'Université du Texas à Dallas et de l'Université de Wageningen s'est intéressée aux conséquences de ces prises de parole sur la déforestation.

Leurs conclusions dévoilées dans The Journal of Politics et relayée par EurekAlert montrent que des déclarations politiques peuvent, à elles seules, influencer le comportement des gens. Pour mesurer ce phénomène, les chercheurs ont analysé les données de l'initiative MapBiomas Alerta, qui recense et valide les alertes de déforestation au Brésil. Ils ont également examiné plus de 3.600 messages publiés sur X (anciennement Twitter) en 2019 par Jair Bolsonaro et ses ministres de l'Agriculture, de l'Environnement et des Affaires étrangères.

Comment les scientifiques sont-ils parvenus à établir le lien avec l'accélération de la déforestation ?

Parmi les publications analysées, 38 d'entre elles laissaient entendre que les personnes qui enfreignaient les règles environnementales risquaient moins d'être sanctionnées. Les chercheurs ont ensuite étudié la portée potentielle de ces messages dans 578 municipalités de la région amazonienne.

Ils ont notamment mesuré l'activité des habitants sur X autour du thème de la forêt entre 2015 et 2018. Plus cette activité était importante, plus les chercheurs considéraient que les messages du gouvernement avaient des chances d'être vus et discutés localement.

Dans les territoires les plus exposés à ces déclarations, la déforestation a augmenté au cours des mois où Bolsonaro et ses ministres publiaient des messages opposés à la préservation des forêts.

Un phénomène qui ne se cantonne pas aux réseaux sociaux. "Nous observons le même phénomène lorsque nous analysons d'autres formes d'exposition, comme la télévision", précise le Dr Gustavo Magalhães de Oliveira, dans un communiqué à propos de l'étude publié le 28 septembre sur le site de l'Université de Bonn.

Un effet lié à la perception du risque de sanction

Selon les chercheurs, les déclarations gouvernementales auraient modifié la perception qu'avaient les acteurs locaux du risque d'être sanctionnés. "Nous supposons que ces messages se diffusent par le bouche-à-oreille", explique Gustavo Magalhães de Oliveira, avant d'ajouter : "Les partisans les partagent, tout comme les détracteurs, et ils font l'objet de discussions locales jusqu'à atteindre les personnes qui prennent réellement les décisions concernant la déforestation."

À noter que le chercheur et son équipe n'ont pas constaté de hausse correspondante des amendes environnementales municipales ou des interdictions de déforestation. Selon eux, l'augmentation observée ne s'explique donc pas par une modification concrète de l'application locale des lois.

L'effet le plus élevé s'est principalement observé dans les zones où les rendements agricoles étaient élevés et où les politiques de conservation avaient auparavant limité la déforestation. Les chercheurs estiment ainsi qu'en 2019, entre 190 et 1 700 km² de forêt auraient été détruits sous l'influence de ces déclarations.

Des physiciens dévoilent pourquoi une journée sur Terre ne dure pas exactement 24 heures



DES CHERCHEURS ont récemment cherché à comprendre pourquoi de très faibles variations de la rotation du manteau terrestre peuvent modifier la durée d'une journée de quelques millisecondes. Ils ont ainsi découvert que ces variations seraient liées à l'équilibre entre le couple gravitationnel et le couple à la limite noyau-manteau. Une journée sur Terre est généralement considérée comme durant 24 heures. Pourtant, la réalité est un peu plus complexe. En effet, la rotation de la planète bleue n'est pas parfaitement constante et peut varier de quelques millisecondes, des écarts imperceptibles pour nous mais mesurables par les physiciens.

Il y a un peu plus de trente ans, des scientifiques ont découvert que le noyau externe de la Terre ne tournait pas toujours à la même vitesse. Il peut ainsi accélérer progressivement pendant plusieurs décennies, avant de ralentir au cours des décennies suivantes. Dans le même temps, le manteau, cette couche rocheuse d'environ 3 000 kilomètres d'épaisseur qui comprend la croûte, réagit en sens inverse. Lorsque le noyau accélère, le manteau ralentit légèrement et, inversement, lorsque le noyau ralentit, le manteau accélère.

Cet échange s'explique par le fait que le moment cinétique total de la Terre doit rester constant. Même de très faibles variations dans la rotation du manteau peuvent ainsi modifier la durée d'une journée de quelques millisecondes. Mais dans une nouvelle étude publiée le 23 septembre 2026 dans la revue Nature, Huifeng Zhang, doctorant en physique à l'Université de l'Alberta, et le professeur Mathieu Dumberry sont parvenus à proposer une théorie susceptible d'expliquer ce phénomène.

Un "couple gravitationnel" influencerait la vitesse de rotation du manteau terrestre

Après une longue période de recherches, les chercheurs ont découvert que de légères variations de la vitesse de rotation du noyau interne de la Terre peuvent générer ce qu'ils appellent un "couple gravitationnel". Les variations de ce mouvement sont susceptibles d'interagir avec la répartition inégale des masses au sein du manteau terrestre et ainsi d'influencer sa rotation. Selon eux, cette interaction peut légèrement modifier la vitesse de rotation du manteau et entraîner de petites variations de la durée du jour.

Ils estiment également qu'une autre force agit à la frontière entre le noyau et le manteau. Il s'agit du "couple de torsion" situé à la limite noyau-manteau, qui engendre des frottements ainsi qu'une traînée électromagnétique s'opposant à l'attraction gravitationnelle. Cette résistance contribue ainsi à limiter les variations de la durée du jour terrestre.

Le noyau interne de la Terre au cœur des variations de la durée d'une journée

Les physiciens concluent ainsi que les faibles variations observées dans la durée d'une journée résultent de subtils changements dans l'équilibre entre le couple gravitationnel et le couple à la limite noyau-manteau. Ils estiment également que le noyau interne semble se déformer "de manière visqueuse" sur une période d'environ dix ans, ce qui suggère que les profondeurs de la Terre peuvent changer de forme et réagir aux forces de manière bien plus dynamique que ne pourrait le laisser penser leur composition solide.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية بومرداس

مديرية البيلة

قرار رقم 2320 مؤرخ 29 سبتمبر 2026 يتضمن فتح تحقيق عمومي حول مشروع إنجاز سوق أسبوعي للسيارات المستعملة التابعة للشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة " سوق السيارات أيوب" SARL SOUK EL SAYARAT AYOUB الكائن ببلدية حمادي.

باقتراح من السيد مدير البنية للولاية

- تقرر -

المادة 01: يفتح تحقيق عمومي على مستوى بلدية حمادي حول مشروع إنجاز السوق الأسبوعي للسيارات المستعملة التابع للشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة "سوق السيارات أيوب" SARL SOUK EL SAYARAT AYOUB

- قطعة أرض معدة للاستعمال التجاري مساحتها تقدر بحوالي أربعة هكتارات (04 هـ)، بها جدار إحاطة تقع بزاوية طريقين معبدين، لها باب حديدي من جهة كل طريق من الطرفين كائنة بمجموعة ملكية 919 قسم 04، 921 قسم 04، 928 قسم 04، 927 قسم 04 بلدية حمادي ولاية بومرداس.

مشيد عليها ثلاث مكاتب: مساحة المكتب الأول ستة أمتار (6م²)، مساحة المكتب الثاني ستة أمتار (6م²)، مساحة المكتب الثالث ستة أمتار (6م²).

المادة 02: ينشر هذا القرار في يوميتين وطنيتين على حساب صاحب المشروع، ويلصق في مقر الولاية وبلدية حمادي في أماكن موقع المشروع.

المادة 03: يعين في إطار التحقيق العمومي، السيد "حدادي رضا" متصرف إقليمي مستشار ببلدية حمادي بصفته محافظ محقق وبهذه الصفة يكلف بالسهر على احترام النصوص التنظيمية في مجال تعليق ونشر لهذا القرار وكذلك مسك سجل جمع الأراء.

المادة 04: يكلف المحافظ المحقق بفتح سجل مرقم ومؤشر عليه من طرف دائرة خميس الخشنة على مستوى مقر بلدية حمادي يوضع تحت تصرف كل شخص طبيعي أو معنوي مقيم بمكان إنجاز المشروع، لإبداء أراءهم وملاحظاتهم حول المشروع المزمع إنجازه والأثار المتوقعة على البيئة، خلال أوقات العمل الرسمية الممتدة من الساعة الثامنة إلى الثانية عشر صباحا ومن قرار رقم 2320 مؤرخ في 29 سبتمبر 2026 يتضمن فتح تحقيق عمومي حول إنجاز السوق الأسبوعي للسيارات المستعملة التابعة للشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة " سوق السيارات أيوب"SOUK SARL SOUK EL SAYARAT AYOUB الكائن ببلدية حمادي.

المادة 05: يكلف المحافظ المحقق أيضا بإجراء كل التحقيقات وجمع المعلومات التكميلية الرامية إلى توضيح العواقب المحتملة للمشروع على الصحة العمومية وعلى البيئة.

المادة 06: تحدد فترة التحقيق العمومي بخمسة عشر (15) يوما يسري مفعولها ابتداء من تاريخ الالصاق.

المادة 07: يرسل المحافظ المحقق، عند نهاية مهمته نتائج التحقيق العمومي (السجل الذي يحتوي على مختلف الأراء المحصلة عليها) مرفقا بمحضر يحتوي على تفاصيل تحقيقاته والمعلومات التكميلية التي جمعها والمذكرة الجوابية لصاحب المشروع عن الأراء الصادرة واستنتاجاته الخاصة حول المشروع إلى مصالح الدائرة التي بدورها ترسلها إلى مصالح مديرية البيئة.

المادة 08: يكلف كل من السيد والسادة/ الأمين العام للولاية، رئيس الأمن الولائي، قائد المجموعة الإقليمية للدرك الوطني، مدير التقنيين والشؤون العامة مدير البيئة، رئيس دائرة خميس الخشلة ورئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية حمادي والمحافظ المحقق، كل في نطاق اختصاصه بتنفيذ هذا القرار الذي ينشر في مجموعة القرارات الإدارية للولاية.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :(021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.



Aérophagie : que faire pour la soulager ?

L'aérophagie fait partie des troubles fonctionnels digestifs bénins, qui s'avère néanmoins gênant au quotidien. S'il s'accompagne de brûlures de l'estomac ou de diarrhées, il est conseillé de consulter un médecin.

Que faire contre l'aérophagie ? Quels sont les symptômes et comment les soulager ? Réponses du Dr Florent Sancini, médecin généraliste à Aix-en-Provence.

Définition : qu'est-ce que l'aérophagie ?
Littéralement, l'aérophagie signifie "avaler de l'air". C'est un processus physiologique normal. Chaque jour en mangeant ou en parlant nous avalons de l'air. En outre, "la majorité de l'air contenue dans notre tube provient de la digestion. Notre intestin fabrique 5 à 6L d'air par jour.
La crise d'aérophagie correspond ainsi à une absorption trop importante d'air dans le système digestif, particulièrement au moment des repas.

Symptômes
L'aérophagie se manifeste par un sensation de pesanteur de l'estomac et d'inconfort à la digestion et surtout, des éructations intempestives (rots), symptôme le plus distinctif, qui soulage la sensation d'inconfort à la digestion. Elle peut être accompagnée de flatulences. A noter que les symptômes de l'aérophagie sont parfois proches des manifestations du reflux gastro-oesphagien.

Causes de l'aérophagie
L'aérophagie, ou cette surproduction de gaz peut être accrue par la consommation de boisson gazeuse, de chewing-gum ou certains aliments. La grande majorité de l'air produite par nos entrailles ou avalée lors du repas sera absorbée par l'intestin. Et pour évacuer l'air présent en excès, l'organisme a aussi mis en place un processus peu gracieux, mais efficace : les rots.
Par ailleurs, des mauvaises habitudes pendant les repas (manger debout, manger sans mastiquer ou en parlant, prendre ses repas dans un environnement stressant...) peuvent également favoriser l'aérophagie et cette sensation de pesanteur dans l'estomac.

Quand consulter ?
L'aérophagie est un processus physiologique qui peut provoquer un inconfort digestif passager et des rots, des troubles sans gravité. En revanche, lorsqu'ils s'accompagnent de brûlures de l'estomac, de douleurs qui remontent dans la poitrine, de diarrhées ou de spasmes abdominaux, il faut consulter un médecin. "Ces symptômes peuvent indiquer que la colonisation de l'estomac par des bactéries, être la manifestation d'un reflux gastro-œsophagien ou d'un cancer digestif", explique le Dr Florent Sancini.

Quels traitements pour soulager l'aérophagie ?
Aucun traitement n'a démontré son efficacité pour réduire la fabrication ou l'ingestion d'air dans le tube digestif. Toutefois, vous pouvez vous diriger vers les solutions naturelles : en effet, certaines infusions de plantes, l'argile verte ou le charbon actif peuvent soulager l'inconfort digestif. Votre pharmacien pourra vous conseiller à ce sujet. Mais pour atténuer le problème sur le long terme, mieux vaut regarder du côté de son hygiène de vie et son alimentation :
► Eviter le stress : avant toute chose, l'aérophagie (le fait d'avaler trop d'air) est très souvent une conséquence du stress. Il est donc primordial d'essayer d'identifier la cause de ce stress et de l'éradiquer. Plus facile à dire qu'à faire, certes, mais cela vous évitera des crises inopportunes, qui sont susceptibles d'augmenter la nervosité... Des relaxants à base de plantes (aubépine, valériane...) peuvent éventuellement vous aider à diminuer votre nervosité

► Manger doucement, sans oublier de mâcher. Voici deux principes qui devraient déjà grandement réduire cette impression (justifiée) de ballonnement. On a trop souvent tendance à manger en faisant autre chose, notamment lors de pauses déjeuner écourtées ou faites devant l'ordinateur. A engloutir trop vite les aliments, on laisse passer trop d'air et l'on mâche mal. Très mauvais pour l'estomac : en plus de l'aérophagie, vous lui en demandez un peu beaucoup côté digestion... Et il risque de vous le faire savoir, notamment par une sensation de brûlure. Par ailleurs, mieux vaut manger assis, sans trop bouger : en effet, le fait de se lever, de faire des gestes, etc, peut accentuer la présence d'air dans l'estomac.
► Eviter de parler en mangeant. Non seulement, ce n'est pas spécialement poli, mais en plus, vous avalez ainsi beaucoup plus d'air que votre estomac ne peut le supporter. D'ailleurs, manger la bouche fermée est la meilleure solution pour éviter l'entrée d'air.
► Proscrire les boissons gazeuses et les chewing-gums. Comme leur nom l'indique, elles sont pleines de petites bulles gazeuses. Sitôt après l'absorption, sensations de lourdeur et de ventre dilatés assurées... Préférer donc l'eau plate, mais à boire idéalement en dehors des repas Par ailleurs, les chewing-gums favorisent la mastication... En mastiquant, on produit de la salive. Lorsque l'on déglutit pour l'avaler, de l'air suit le même chemin.
► Le tabac, l'alcool et le café, excitants, sont parfois cités comme des facteurs aggravants de l'aérophagie.
► Si vous sentez venir la crise : allongez-vous sur le ventre, au chaud, en appuyant sur l'estomac (situé à gauche, sous la dernière côte). Cela devrait enrayer le phénomène.

BIEN-ÊTRE

Péricardite : douleur



LA PÉRICARDITE est une inflammation du péricarde, la membrane qui enveloppe le cœur. Principalement due à une infection virale, c'est aussi l'un des rares effets secondaires de certains vaccins contre le Covid. Une péricardite correspond à l'inflammation du péricarde, la membrane qui enveloppe le cœur.
Définition : qu'est-ce qu'une péricardite ?
La péricardite est une inflammation du péricarde, la membrane qui enveloppe le cœur et qui se compose de deux feuillets (péricarde fibreux et péricarde séreux (composé d'un feuillet pariétal et un feuillet viscéral)) qui délimitent en son sein une cavité habituellement vide. Un liquide lubrifiant se trouve entre les deux feuillets, qui permettent de les faire glisser l'un sur l'autre sans qu'ils frottent. Toutefois, l'inflammation du péricarde cause de l'irritation, de la tuméfaction (enflure) et de la douleur.

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°03/2026

L'entreprise **SOTROWIB EPE SPA**, lance un avis d'appel d'offre nationale n°03/2026 ouvert à la concurrence ayant pour objet :

L'aménagement d'un centre de vacances comprenant 31 chalets en structure légère + crémerie cafeteria + administration + parking et air de jeux en 03 lots

Les sociétés et entreprises intéressées par le présent appel d'offre sont invitée à retirer le cahier des charges auprès de la Direction Générale de SOTROWIB, SIS 06 Route AHMED ZABANA Blida, contre paiement de la somme de dix Mille Dinars Algérien (10.000DA) (Pour les personnes mandataires, ces derniers doivent être munis d'une procuration).

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offre et doivent répondre aux conditions d'éligibilité suivantes :

CONDITIONS D'ELIGIBILITE :

- Pour **lots01** et **lot02** : Avoir un certificat de qualification et classification professionnelle catégorie Cinq (05) ou plus activité principale travaux publics ou bâtiment en cours de validité.
- Pour **lots03** : Avoir un certificat de qualification et classification professionnelle catégorie Trois (03) ou plus activité principale travaux publics ou bâtiment en cours de validité.

Les soumissions seront déposées (et non envoyées par voie postale) selon les formes ci-dessous auprès de la Direction Générale de **SOTROWIB**, SIS 06 Route AHMED ZABANA Blida.

Les offres doivent comporter une offre technique, une offre financière et une offre de candidature contenant chacune les documents requis par le cahier des charges.

Ces dernières doivent être contenues dans trois enveloppes séparées, mises ensemble en enveloppe fermé, l'enveloppe extérieure doit être strictement anonyme et porter uniquement la mention :

« A NE PAS OUVRIR »

L'aménagement d'un centre de vacances comprenant 31 chalets en structure légère + crémerie cafeteria + administration + parking et air de jeux en 03 lots»

Le dépôt des offres se fera au plus tard dans un délai de Dix jour (10) à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux, les soumissionnaires souhaitant assister à la séance d'ouverture publique des plis sont invitée à se présenter à l'adresse suscitée.

Le Jeune Indépendant du 04/10/2026 / ANEP 2616032687

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة السكن ، العمران ، المدينة و التهيئة العمرانية
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du Territoire
Ville Nouvelle de SIDI ABDELLAH
مؤسسة المدينة الجديدة سيدي عبد الله

-MISE EN DEMEURE N°02-

A L'ENTREPRISE SARL SKN INTERNATIONAL

- Vu le marché **N°82/2024**, ayant pour objet la « **Réalisation d'un lycée type 1000, au niveau des 2121 L.L.V à la Ville Nouvelle de Sidi Abdellah, commune de Mahelma, Wilaya d'Alger (cité d'habitat intégrées 2023)** ». visé par la Commission des Marchés de l'Etablissement Ville Nouvelle de Sidi Abdellah sous le **N°110/2024** du **30/09/2024** et par le Contrôleur Financier le **10/11/2024** sous le **N°232**, conclu avec le partenaire cocontractant l'entreprise **SARL SKN INTERNATIONAL,** sise au Haouche Kaouche N°09, Lotissement N°04, Ilot 497, Section 02, Dely Brahim- Alger ;
- Vu l'ordre de service **N°194/VNSA/2024** du **03/12/2024** portant notification du marché et démarrage des travaux ;
- Vu le retard cumulé dans l'exécution des travaux de réalisation dans la partie pédagogique ;
- Vu le non respect des clauses contractuelles du marché, en l'occurrence l'article N°37 « organisation des équipes de travail » du cahier des prescriptions communes qui stipule la réalisation des travaux en 3*8 heures.
- Vu l'urgence de l'opération de livraison de cet équipement.
- **Vu la mise en demeure N°01**, publiée dans les quotidiens nationaux « **DK NEWS** » **et** « **المستقبل المغاربي** » le **09/06/2025,** ayant trait aux manquements suscités.

L'établissement Ville Nouvelle de Sidi Abdellah, sis Show-Room National N°63-Mahelma, Wilaya d'Alger,

met en demeure :

L'ENTREPRISE SARL SKN INTERNATIONAL

À l'effet de remédier à cette situation dans un délai de quarante-huit (48) heures, à compter de la publication de la présente mise en demeure.

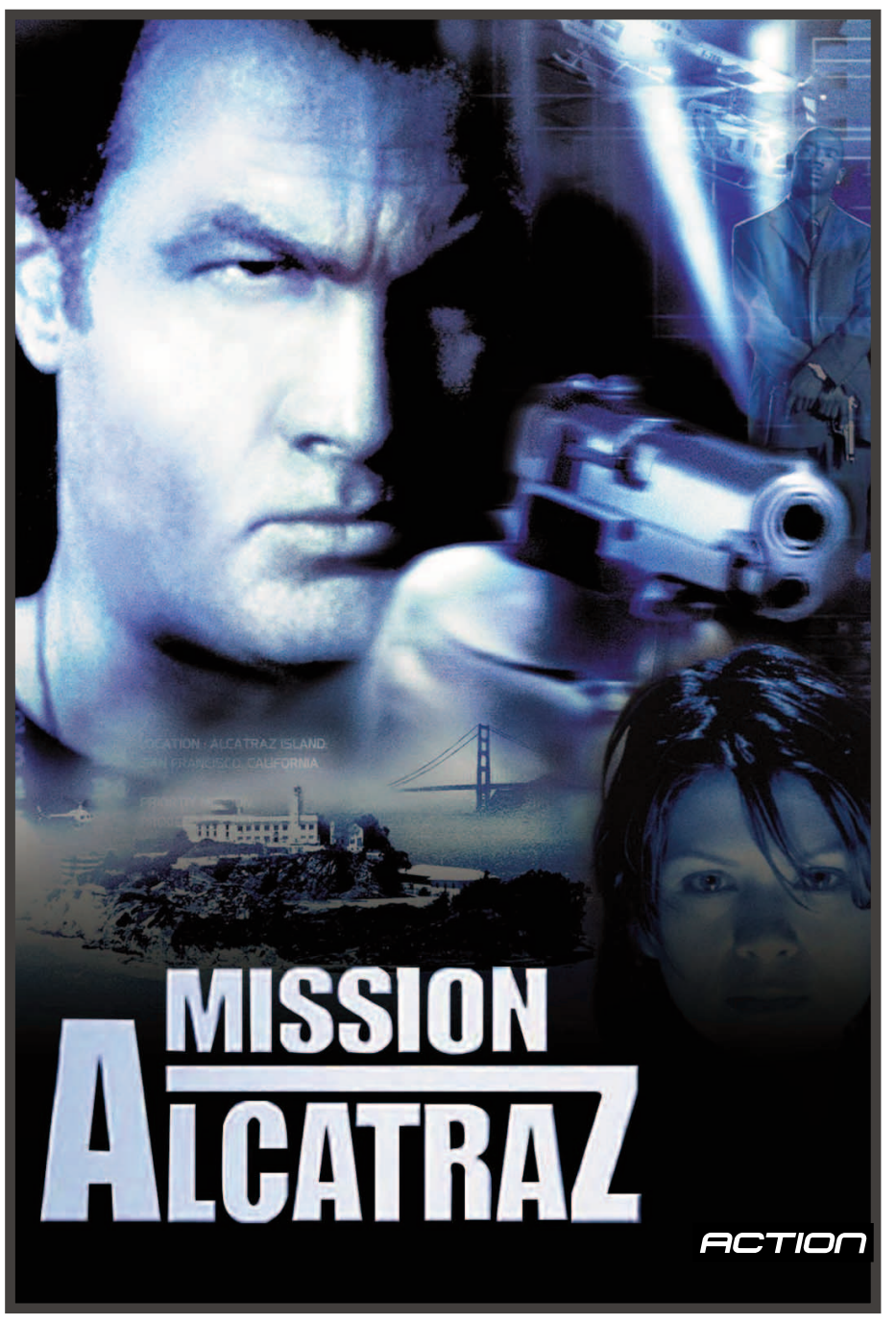
Faute, pour le partenaire cocontractant, de se conformer au contenu de la présente mise en demeure dans les délais indiqués ci-dessus, à compter de sa notification par un ordre de service et de sa publication par voie de presse écrite et électronique ainsi que dans le BOMOP, l'Etablissement VNSA, en sa qualité de service contractant, se verra dans l'obligation de procéder à l'application des mesures coercitives prévues par la réglementation des marchés publics et les dispositions contractuelles en la matière.

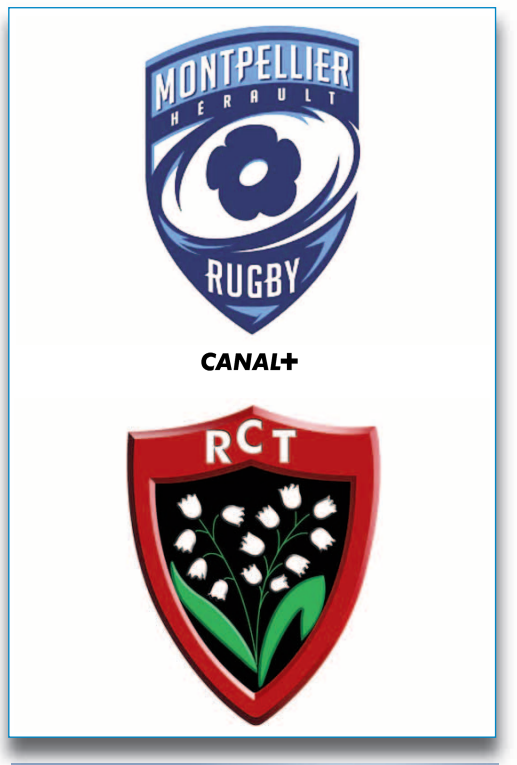
Le Jeune Indépendant du 04/10/2026 / ANEP 2616032720







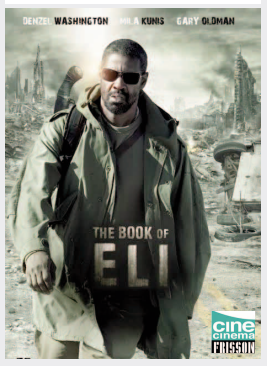








JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Film d'action - Etats-Unis - Chine 2023 — TF1
Fast & Furious X

21h00 Comédie dramatique - France 2023 — France 2
Marie-Line et son juge

20h50 Magazine de l'économie - 2026 — M6
Capital

20h52 Rugby / Top 14 — CANAL+
Montpellier / Toulon

21h25 Comédie — W9
France Comédie - 2024
14 Jours pour aller mieux

22h35 Film de science-fiction — Ciné+ Frisson
Etats-Unis - 2010
Le livre d'Eli

21h05 Film d'aventures — 6ter
Etats-Unis - Mexique 1998
Le masque de Zorro

21h00 Comédie dramatique - France 2025 — Ciné+ Premier
La Venue de l'avenir

21h00 La course. Championnat du monde. — Canal+ Sport
Formule 1 : Grand Prix de Bahreïn

19h30 Cinéma France - 2025 — Ciné+ Cinéma
Le Million

20h50 Comédie — Canal+ Family
France - 2009
Neuilly sa mère !

21h25 Série policière — TMC
Etats-Unis
Esprits criminels

21h00 la chaine ACTION



Film d'action (Etats-Unis - Australie - 2018)

Upgrade

Dans un futur proche, Grey Trace, un mécanicien passionné, partage sa vie avec Asha, son épouse, cadre dans la société de haute technologie Cobalt. Lors d'une rencontre avec l'inventeur Eron Keen, ce dernier dévoile une avancée révolutionnaire dans le domaine de la science et de la médecine. Cependant, leur retour prend une tournure tragique lorsque leur voiture autonome est détournée vers un bidonville dangereux. Victimes d'une attaque brutale, Grey assiste impuissant à l'assassinat de sa femme Asha et se retrouve gravement blessé.

22h20

Film d'action (Etats-Unis - Allemagne - 2002)

Mission Alcatraz

Dans un monde où le crime et la justice s'affrontent sans relâche, "Mission Alcatraz" plonge le spectateur au cœur d'un univers carcéral tendu et imprévisible. Sasha Petrosevitch (Steven Seagal), un voleur de voitures aguerri, se retrouve derrière les barreaux après une arrestation par le FBI. Aux côtés de son complice Nick Frazier (Morris Chestnut), qui est en réalité un agent double au service du redoutable criminel Sonny Eckvall, Sasha est transféré au pénitencier de New Alcatraz à San Francisco. Le jour même de leur arrivée, la tension monte d'un cran avec l'exécution imminente de Lester McKenna (Bruce Weitz), un malfrat notoire ayant réussi à dérober plusieurs millions de dollars sans jamais révéler l'emplacement de son butin.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:51	12:18	15:38	18:08	19:29
CONSTANTINE	04:56	12:22	15:42	18:13	19:33
ALGER	05:10	12:37	15:56	18:27	19:47
OUARGLA	05:03	12:27	15:49	18:20	19:36
CHLEF	05:17	12:43	16:03	18:34	19:54
MOSTAGANEM	05:22	12:48	16:09	18:39	19:59
ORAN	05:25	12:51	16:12	18:42	20:02

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 8607 — DIMANCHE 4 OCTOBRE 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	32°	24°
Oran	29°	21°
Constantine	29°	16°
Ouargla	31°	20°

VOLONTARIAT

Structuration sur mesure pour la jeunesse

S'appuyant sur l'élan de solidarité manifesté par plus de 1 000 jeunes venus de plusieurs wilayas pour soutenir les familles touchées par les incendies dans la wilaya de Jijel, le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Moustafa Hidaoui, a annoncé, hier, le lancement prochain d'un programme destiné à structurer le volontariat à l'échelle locale et à accompagner les initiatives des jeunes, à l'occasion de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya.



Moustafa Hidaoui.

Lors de sa visite au Centre national de jeunesse pour le volontariat et l'appui à Jijel, Hidaoui a déclaré que «nous allons prochainement lancer un nouveau programme baptisé Daam, destiné à encadrer et à structurer les jeunes volontaires localement, afin qu'ils puissent être des acteurs et des porteurs d'initiatives dans leur environnement et leur société».

L'annonce a été faite au sein de ce centre, mis en place dans le cadre de l'initiative «Daam», où le ministre a rencontré les jeunes engagés dans les opérations de solidarité menées après les incendies ayant touché la wilaya. Depuis plus d'un mois, le centre a accueilli plus de 1 500 jeunes filles et garçons venus de différentes régions du pays pour participer aux opérations de soutien et d'accompagnement des familles affectées. Une mobilisation que le ministre a saluée, mettant en avant «les images honorables de solidarité, de cohésion et de service de la patrie» données par cette jeunesse.

Le dispositif doit permettre aux jeunes de passer de la mobilisation ponctuelle à une participation organisée dans leur environnement. Le ministre a insisté sur la nécessité de leur permettre «d'être des acteurs et des porteurs d'initiatives dans leur environnement et leur société».

Dans cette perspective, le camp de jeunes «Jawab», dans la wilaya de Médéa, a été choisi pour devenir le centre national chargé d'abriter ce projet. Cette structure aura vocation à accompagner les initiatives locales et à contribuer à l'encadrement des jeunes volontaires à travers les différentes wilayas du pays.

Cette orientation était au centre de plusieurs étapes de la visite ministérielle à Jijel. Moustafa Hidaoui a d'abord procédé à la mise en service de la maison de jeunes «le moudjahid défunt Brihoum Youcef», dans la commune de Jijel, après sa réhabilitation et son équipement.

Le ministre a appelé à renforcer l'attractivité de ces établissements et à diversifier leurs activités. Il a notamment préconisé des programmes «pédagogiques, éducatifs et scientifiques durables», capables de répondre davantage aux attentes des jeunes et de renforcer leur participation aux différentes activités, soulignant l'importance «d'augmenter le nombre d'adhérents et d'encadrer et structurer le plus grand nombre possible de jeunes Algériens», afin que ces établissements jouent pleinement leur rôle dans l'accompagnement de la jeunesse et le développement de ses capacités.

Le positionnement de la maison de jeunes, à proximité de plusieurs sites naturels et touristiques de Jijel, constitue par ailleurs un atout que le ministre entend exploiter. Il a appelé à valoriser cette infrastructure pour promouvoir le tourisme de jeunes et en faire un espace d'accueil pour des jeunes venus des différentes wilayas du pays.

La deuxième étape a été consacrée à l'inauguration du complexe sportif et récréatif «le moudjahid Roula El Hadi», dans la zone de Bourmel, dans la commune de Jijel.

Cette nouvelle structure vient renforcer l'offre de proximité destinée aux jeunes de la région, à travers des espaces consacrés aux activités sportives et de loisirs.

Sihem Bounabi

FORMATION PROFESSIONNELLE

L'Algérie accueille 500 Nigériens

LE MINISTRE du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Hattab, a donné, hier à Boumerdès, le coup d'envoi d'une opération de formation au profit de plus de 500 étudiants nigériens dans des établissements algériens de formation et d'enseignement professionnels. Une initiative qui s'inscrit dans le renforcement de la coopération entre les deux pays, notamment dans le domaine du développement des ressources humaines.

Le ministre a fait savoir que cette opération s'inscrit dans l'application des orientations et décisions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Cette initiative intervient dans le prolongement des relations «de coopération et de fraternité entre l'Algérie et le Niger» et porte essentiellement sur la formation, la qualification des jeunes et le développement des ressources humaines, a-t-on appris dans un communiqué du ministère. Elle doit permettre aux étudiants nigériens de bénéficier de l'expérience et des compétences des établissements algériens de formation professionnelle, tout en favorisant l'échange d'expertises entre les deux pays.

A cette occasion, Mohamed Hattab a présenté l'accueil de ces étudiants comme «une expression sincère de la profondeur africaine de l'Algérie», estimant que la coopération entre les pays du continent ne saurait se limiter aux échanges économiques.

Selon lui, celle-ci doit également englober «l'humain, le savoir, la formation, le transfert des expertises et le renforcement des capacités».

Il a souligné, dans ce sens, que l'investissement dans la jeunesse africaine constitue un investissement dans l'avenir du continent.

«Les établissements algériens de formation mettent alors une partie de leur expérience et de leurs capacités à la disposition des jeunes Nigériens, appelés à acquérir des connaissances et des compétences susceptibles de contribuer, à leur retour, au développement économique et social de leur pays», a-t-il poursuivi.

Au-delà de l'aspect pédagogique, Mohamed Hattab a insisté sur la dimension humaine de cette initiative. Il a estimé que cette expérience doit constituer un espace de rapprochement entre les jeunes des deux pays et contribuer à créer de nouveaux liens entre les peuples algérien et nigérien.

En clôturant son intervention, Mohamed Hattab a souhaité la bienvenue aux étudiants nigériens, affirmant qu'ils «ne sont pas seulement des invités, mais les enfants de frères qui arrivent dans leur deuxième pays, l'Algérie».

Il a souhaité que les bénéficiaires puissent, à l'issue de leur formation, mettre les connaissances et l'expérience acquises au service de leur pays et contribuer, à leur tour, à rapprocher les jeunesses algérienne et nigérienne.

Khalil Aouir

PLAFONNEMENT DU PRIX DE LA POMME DE TERRE

Le gros à 80 DA, le détail à 90 DA

LE MINISTÈRE du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a fixé les prix de vente de la pomme de terre destinée à la consommation, dans le cadre des mesures visant à encadrer l'approvisionnement du marché national en produits agricoles de large consommation. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère. Le prix maximal de vente en gros est fixé à 80 DA le kilogramme, tandis que le prix maximal au détail est établi à 90 DA le kilogramme. Le ministère appelle les commerçants concernés à respecter ces prix ainsi que les règles réglementaires applicables aux différentes étapes de commercialisation et de distribution du produit. L'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) a salué la décision des pouvoirs publics relative au plafonnement des prix de la pomme de terre. Dans un communiqué, l'Union estime que cette mesure devrait contribuer à réguler le marché, à préserver le pouvoir d'achat des citoyens et à garantir les droits des professionnels. Elle doit également, selon la même source, limiter l'intervention des intermédiaires et des spéculateurs accusés d'avoir contribué à la hausse jugée injustifiée des prix de cette denrée ainsi que d'autres légumes ces dernières semaines.

L'UGCAA souligne que la pomme de terre occupe une place particulière dans le marché des produits agricoles en raison de son niveau de consommation. Selon l'organisation, la stabilité de son prix et la disponibilité du produit peuvent avoir un effet direct sur les prix des autres légumes. L'Union assure par ailleurs que les prix des légumes devraient connaître une stabilisation, voire une baisse, dans les prochains jours, avec le maintien de l'approvisionnement et un meilleur encadrement des circuits de distribution. Elle appelle les commerçants, notamment ceux du gros et du détail, à respecter les prix fixés et à réduire leurs marges sur les autres produits, afin de contribuer à la régulation du marché. L'UGCAA indique également mettre ses bureaux et antennes à travers le pays à la disposition des commerçants souhaitant s'approvisionner en pomme de terre au prix fixé. Ils pourront être orientés vers les producteurs et agriculteurs proposant le produit entre 60 et 70 DA le kilogramme, tandis que les détaillants pourront être orientés vers les marchés de gros agréés pour s'approvisionner au prix plafonné de 80 DA. L'organisation réitère enfin son appel au respect des prix et à la lutte contre la spéculation et les intermédiaires, tout en invitant à signaler les pratiques contraires à la réglementation. Elle a également salué les efforts du gouvernement en matière d'approvisionnement et de régulation du marché, ainsi que l'attention accordée par le président de la République au renforcement du pouvoir d'achat.

Hamid B.